

## Rapport

La Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) a tenu sa 29<sup>e</sup> session les 7 et 8 novembre 2013 à Paris (France), sous la présidence de M. Raymond Tshibanda, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et de la Francophonie de la République démocratique du Congo (RDC).

### 1. Ouverture de la Conférence ministérielle de la Francophonie

#### 1.1. Allocution du président de la Conférence ministérielle de la Francophonie

Le président en exercice de la CMF souhaite un bon retour au Mali au sein de la famille francophone et se réjouit de la participation à cette 29<sup>e</sup> session de la délégation de ce pays, dont le CPF a décidé la réintégration au sein des instances en considération des étapes franchies dans le rétablissement de l'ordre constitutionnel. Il salue en outre la présence des délégations du Qatar et de l'Uruguay, qui prennent part aux travaux de la CMF pour la première fois depuis leur adhésion à l'OIF. Il adresse ses remerciements aux autorités françaises pour leur accueil et les félicite pour la réussite des Jeux de la Francophonie de Nice après leur avoir adressé les condoléances de la CMF pour la disparition tragique de deux journalistes de Radio France Internationale, Ghislaine Dupont et Claude Verlon.

Rappelant ensuite la tenue de la 28<sup>e</sup> session de la CMF à Kinshasa un an auparavant, la veille du XIV<sup>e</sup> Sommet, axé sur le thème *Francophonie : enjeux gouvernementaux et économiques face à la gouvernance mondiale*, il se félicite de la forte participation des États et gouvernements membres de l'Organisation à ce premier sommet en Afrique centrale. Il remercie une fois encore tous les membres de la grande famille francophone ayant fait le déplacement à Kinshasa à l'occasion de cette conférence et pour avoir contribué à son succès. Il note que le Sommet de Kinshasa a permis de prendre des engagements forts, susceptibles de permettre à l'OIF d'apporter des réponses justes et équitables aux défis environnementaux et économiques qui se posent au niveau planétaire. Ce sommet mémorable aura aussi permis d'adopter une stratégie cohérente d'insertion de la Francophonie dans le monde numérique et de clarifier les contours de la dimension économique de l'OIF, une stratégie économique pour la Francophonie étant attendue au XV<sup>e</sup> Sommet. Le Ministre Tshibanda relève que la présente session sera consacrée à passer en revue l'action engagée par le Secrétaire général au cours de l'année écoulée mais également à faire le point sur la situation politique et le suivi des décisions arrêtées par les Chefs d'État et de gouvernement à Kinshasa ainsi que sur l'état de préparation du Sommet de Dakar. Enfin, il rappelle la composition du bureau de la CMF avec trois vice-présidents, le Canada, le Gabon et la Guinée, et le Bénin comme rapporteur général.

#### 1.2. Approbation de l'ordre du jour et de l'ordonnancement des travaux

La Conférence adopte l'ordre du jour et l'ordonnancement des travaux de sa 29<sup>e</sup> session.

#### 1.3. Adoption du rapport de la 28<sup>e</sup> session de la CMF

La Conférence adopte le rapport de sa précédente session, tenue à Kinshasa le 11 octobre 2012.

## **2. Rapport de la 90<sup>e</sup> session du Conseil permanent de la Francophonie (CPF)**

### **2.1. Rapport de la session du CPF par le Secrétaire général de la Francophonie**

Le Secrétaire général, rendant compte des travaux du CPF, indique qu'il a tenu à saluer la mémoire des deux journalistes français assassinés le 2 novembre 2013 dans la région de Kidal au Mali. Tout comme la crise sécuritaire et humanitaire prévalant dans certaines régions, ces assassinats, que le Conseil a condamnés, tout comme ceux, en Tunisie, du défenseur des droits Chokri Belaïd, le 6 février 2013, et du député Mohamed Brahmi, le 25 juillet 2013, illustrent la gravité de la situation politique à laquelle plusieurs États membres sont confrontés. Le Conseil a par ailleurs déploré la mort de 92 Nigériens dans le désert.

Soulignant que l'actualité politique et diplomatique au sein de l'espace francophone a été au cœur des préoccupations au cours de l'année écoulée depuis le XIV<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie et la 28<sup>e</sup> session de la CMF, le Secrétaire général précise que le CPF s'est réuni à quatre reprises, dont une fois en session extraordinaire. Les relevés des décisions prises lors de ces sessions, tenues respectivement le 15 mars, le 8 avril, le 28 juin et le 6 novembre 2013 ont été portés à l'attention de la CMF.

Le Secrétaire général souligne que la situation de certains pays a retenu l'attention du Conseil, à commencer par celle du Mali, berceau de la déclaration phare de la Francophonie et de ses engagements en faveur de la démocratie, de l'État de droit et des droits de l'Homme. Ayant maintes fois réaffirmé l'urgence d'agir contre l'occupation du Nord Mali par des groupes armés terroristes, extrémistes ou criminels, de garantir le caractère civil et laïc du pouvoir au Mali et de préserver l'unité et la souveraineté du pays, le Conseil a salué l'intervention militaire internationale qui a grandement contribué à atteindre ces objectifs ; à cet égard, le Secrétaire général rend hommage une fois de plus à l'action décisive de la France et des troupes africaines qui y ont contribué. Il relève que l'élection du président de la République Ibrahim Boubacar Keita, dans des conditions jugées satisfaisantes par la communauté internationale, ainsi que les engagements pris par les nouvelles autorités pour favoriser le retour complet à l'ordre constitutionnel et répondre aux aspirations légitimes du peuple malien ont conduit le CPF à décider, le 6 novembre 2013, la levée immédiate des mesures de suspension dont le Mali faisait l'objet depuis le 30 mars 2012. Les représentants de ce pays ont ainsi pu rejoindre le CPF et participer à la présente session de la CMF. En saluant la pleine réintégration du Mali au sein des instances de la Francophonie, le Secrétaire général souligne toutefois le chemin qu'il reste à parcourir pour rétablir la paix et la sécurité sur l'ensemble du territoire, pour la réconciliation et la reconstruction de l'unité nationale, et pour favoriser le développement économique et social. Il conclut sur ce point en signalant que le Conseil a exprimé sa solidarité et confirmé la reprise des programmes de coopération francophone avec le Mali.

Au sujet de la situation en République centrafricaine (RCA), qui a constitué un autre point focal des sessions du Conseil, il informe la Conférence que la rupture de la démocratie dans ce pays, le 24 mars 2013, a conduit le CPF, réuni en session extraordinaire le 8 avril, à décider d'appliquer à son encontre les dispositions du chapitre 5 de la Déclaration de Bamako, portant ainsi à trois, si l'on tient compte de la réintégration du Mali, le nombre d'États membres faisant l'objet de telles mesures. À chacune de ses sessions, le CPF a exprimé son inquiétude face à la situation humanitaire et sécuritaire en RCA et exhorté, d'une part, les autorités de la transition à mettre en œuvre les dispositions de l'accord de Libreville du 11 janvier 2013 et, d'autre part, la communauté internationale à intensifier sa mobilisation en faveur du règlement de cette crise, qui frappe une fois encore si durement le peuple centrafricain.

Le Conseil a, de même, porté une attention constante aux deux autres États membres soumis aux mesures de suspension des instances de la Francophonie : Madagascar, depuis avril 2009, et la Guinée-Bissau, depuis avril 2012. Il a noté avec satisfaction la tenue du premier tour de l'élection présidentielle à Madagascar, après la levée des nombreux blocages qui ont retardé ce

scrutin, grâce à une action cohérente de la communauté internationale, au sein de laquelle la Francophonie a pris toute sa part. Dans l'attente des résultats et de la suite du processus, le Conseil a exhorté les candidats et tous les acteurs politiques malgaches à la responsabilité et à promouvoir un climat serein dans cette période électorale déterminante. S'agissant de la Guinée-Bissau, il a régulièrement encouragé les efforts concertés pour une sortie durable de la crise politique et sécuritaire. Le Secrétaire général fait aussi part des préoccupations sur la situation dans l'Est de la RDC, au vu des violences récurrentes qui y causent de nombreuses victimes et qui affectent profondément la vie des populations. Il se réjouit toutefois des espoirs de stabilisation dans la région que permettent les tout derniers développements, marqués par la cessation des hostilités et l'annonce officielle de la fin de la rébellion du M23. Se félicitant de cette évolution, le CPF a encouragé les autorités congolaises à poursuivre le dialogue dans le cadre des pourparlers de Kampala, en vue de l'instauration d'une paix durable, en invitant tous les signataires de l'accord de paix régional d'Addis-Abeba à œuvrer résolument pour sa mise en application.

Le Conseil a en outre continué à suivre attentivement la situation en Égypte et en Tunisie, en exprimant sa préoccupation face aux crises qui émaillent les processus de transition de ces deux pays. Plus particulièrement, la situation créée en Égypte par la destitution, le 3 juillet 2013, du président démocratiquement élu en 2012 ainsi que les violences survenues à la suite de cet événement ont conduit le Secrétaire général à y dépêcher en urgence une mission d'information et de contact puis à convoquer, le 5 août à Paris, un comité *ad hoc* consultatif. Il a rendu compte au CPF des conclusions de cette réunion et des actions menées depuis lors par l'OIF en vue de coopérer avec les institutions et les acteurs égyptiens, ajoutant que le Conseil a insisté sur le fait que la feuille de route pour la transition doit être mise en œuvre en incluant tous les acteurs concernés. Il relève, d'autre part, que les blocages et les retards dans le processus de transition en Tunisie et, singulièrement, la récente rupture des négociations politiques entre majorité et opposition, ont été déplorés par le CPF, qui a lancé un appel à tous les protagonistes pour qu'ils renouent le dialogue et œuvrent à l'application de la feuille de route de transition.

À côté de ces dossiers inquiétants, le Conseil a relevé avec satisfaction la tenue le 28 septembre, malgré d'importantes difficultés d'ordre technique et politique, des élections législatives longtemps attendues en Guinée, dans un climat apaisé et avec une très forte mobilisation, notamment des femmes et des jeunes. Dans l'attente des résultats définitifs, il a formé le vœu que ce scrutin, qui clôt le cycle électoral de sortie de crise engagé en 2010, permette de poursuivre le processus de consolidation de la paix en Guinée. Le Secrétaire général fait observer que, l'année 2013 ayant été marquée par un calendrier électoral chargé, diverses autres missions d'information et de contact ont été déployées, au Togo, au Cambodge et au Cameroun, et que leurs conclusions montrent, en dépit des manquements constatés, certaines avancées dans l'appropriation des processus électoraux qui sont autant de signes encourageants de l'enracinement de la démocratie au sein de l'espace francophone. Il note également que le Conseil a réitéré sa volonté d'accompagnement et son appui à l'ensemble des initiatives déployées par l'OIF au service de la paix, de la démocratie, de la justice, des droits et des libertés, s'agissant en particulier des actions de prévention des conflits et de médiation, et de l'accompagnement des processus électoraux, de transition démocratique, de réconciliation ou de consolidation de la paix. En dernier point sur le volet politique, il se félicite du succès de la concertation ministérielle informelle organisée à l'initiative de la RDC, le 23 septembre 2013 à New York, en marge de l'assemblée générale des Nations unies et en présence du Secrétaire général Ban Ki-moon.

Passant au volet de la coopération multilatérale francophone, il salue en premier lieu le travail accompli par l'Administrateur de l'OIF, M. Clément Duhaime. Il fait part du renforcement de la présence de la Francophonie lors des grandes concertations internationales et de sa contribution à la réflexion sur les enjeux économiques et financiers mondiaux, avec l'appui du CPF qui a notamment encouragé le plaidoyer en faveur des pays les plus démunis mené avec le Commonwealth en direction du G8 et du G20 ainsi que les initiatives visant à intensifier la

concertation entre les pays francophones, à l'instar de la mise en place du Réseau des hauts fonctionnaires et experts des ministères de l'Économie et des Finances francophones.

Le Secrétaire général souligne ensuite plusieurs événements tenus en 2013, à commencer par les VII<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie, organisés à Nice du 7 au 15 septembre 2013 et à propos desquels le CPF a salué la participation record de jeunes francophones. Il rappelle que la 8<sup>e</sup> édition se tiendra en Côte d'Ivoire en 2017. Le 1<sup>er</sup> Forum mondial des femmes francophones, annoncé par la France lors du Sommet de Kinshasa, a par ailleurs été organisé le 20 mars à Paris, sous l'impulsion de la Ministre Yamina Benguigui et avec le soutien de l'OIF. Le Secrétaire général fait état de l'*Appel* issu de cette rencontre demandant la mise en place d'un réseau francophone pour l'égalité femme-homme, officiellement lancé le 25 octobre, et sur lequel il fonde de grands espoirs pour faire avancer cette cause. C'est dans la même préoccupation pour cet enjeu majeur que s'inscrit la tenue à New York, le 4 mars 2013, d'une concertation francophone de haut niveau en marge de la 57<sup>e</sup> session de la Commission de la condition de la femme de l'Ecosoc, qui a donné lieu à l'adoption d'un plan d'action francophone sur les violences faites aux femmes et aux filles.

Au titre de l'action de l'OIF en faveur de la visibilité et de la promotion de la langue française, il mentionne la nomination du Grand témoin de la Francophonie aux Jeux olympiques de Sotchi, M<sup>me</sup> Hélène Carrère d'Encausse, dont il souligne l'engagement dans ce dossier. Il évoque en outre la poursuite de la mise en œuvre des pactes linguistiques signés avec le Liban, avec Sainte-Lucie, avec les Seychelles et avec l'Arménie ainsi que des discussions engagées avec d'autres pays en ce sens. Il signale qu'en suivi du 1<sup>er</sup> Forum mondial de la langue française, qui s'est tenu à Québec en juillet 2012, et des préconisations de la Déclaration de Kinshasa, le CPF a entériné la proposition de la Fédération Wallonie-Bruxelles d'accueillir à Liège, en 2015, la 2<sup>e</sup> édition de ce Forum, qui met à l'honneur la langue commune et toutes les forces vives de la Francophonie. Il se félicite du succès de la Conférence internationale pour le dialogue des cultures et des religions organisé à Fès, en partenariat avec l'Unesco et le gouvernement du Maroc, du 30 septembre au 2 octobre 2013 et qui a été l'occasion de très riches échanges.

En matière de coopération, il salue les activités et la complémentarité des actions de l'OIF avec l'APF, les opérateurs que sont l'AUF, TV5Monde, l'Université Senghor d'Alexandrie et l'AIMF, ainsi qu'avec la Confémen, la Conféjes et le comité de suivi de la Conférence des OING, qui informent régulièrement le CPF sur la mise en œuvre de leurs actions. S'agissant de la programmation de l'OIF et des questions administratives et financières, dont les documents pertinents ont été transmis à la Conférence, il mentionne l'approbation par le CPF des actions de programmes pour 2014 et signale les documents dont l'adoption relève formellement de la CMF, à savoir : le projet de budget de l'OIF pour l'année 2014 et le projet de résolution portant ouverture de crédits de l'OIF au titre de l'année 2014. À cet égard, il appelle l'attention sur le fait que 2014 est une année transitoire, dans la perspective de l'élaboration du cadre stratégique à moyen terme de la Francophonie et de la programmation quadriennale 2015-2018 de l'OIF. Il fait part des préoccupations réitérées face à l'érosion des contributions volontaires et à la persistance d'arriérés de contributions statutaires élevés, tout en relevant que, dans un contexte difficile pour plusieurs pays, le Conseil a salué les importants versements effectués par certains pays qui rencontrent pourtant de grandes difficultés.

En conclusion, il rend hommage aux membres des commissions, comités et groupes de travail pour leur contribution à l'élaboration des dossiers soumis à la Conférence ainsi qu'à la vie de l'OIF. Il rend également hommage au personnel qui se dévoue pour faire avancer l'Organisation en dépit de ses moyens limités.

## **2.2. Compte rendu de la concertation ministérielle informelle sur les crises et les efforts de consolidation de la paix et de la sécurité dans les pays de l'espace francophone**

Le président de la CMF rend compte des travaux de la concertation ministérielle informelle sur les crises et les efforts de consolidation de la paix et de la sécurité dans les pays de l'espace francophone qu'il a dirigés le 23 septembre, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies à New York. Il exprime sa gratitude au Secrétaire général Abdou Diouf pour le soutien apporté à cette initiative ainsi qu'aux services de l'OIF pour l'appui reçu. Il remercie également le Secrétaire général Ban Ki-moon d'y avoir assisté et d'avoir souligné dans son intervention son appréciation du partenariat établi entre l'ONU et la Francophonie. Il se félicite par ailleurs de la participation de 56 délégations francophones, dont une quarantaine au niveau ministériel. Puis il indique que cette concertation avait pour objectifs d'échanger sur les situations de crise au sein de l'espace francophone, de renforcer la visibilité de l'Organisation dans ce domaine et d'exprimer le soutien des ministres francophones à l'action de l'OIF dans les pays concernés. Il fait observer que les échanges ont été marqués par l'intérêt réaffirmé des ministres à renforcer la participation des francophones aux opérations de maintien de la paix (OMP). Les préoccupations humanitaires pour les populations en zone de conflit et l'évolution de la situation à Madagascar, en Guinée-Bissau et en RCA ont également été évoquées. L'ensemble des délégations a salué le dénouement heureux des événements au Mali. En conclusion, le président de la CMF note une convergence de vues sur les points suivants :

- l'expression de la solidarité francophone envers les pays touchés par les crises ;
- le soutien à l'action du Secrétaire général dans l'accompagnement des processus de retour à la paix ainsi que l'appréciation des avancées dans certaines régions ;
- la satisfaction quant au partenariat entre l'OIF et l'ONU dans ce domaine d'intervention et les encouragements à poursuivre cette collaboration ;
- l'affirmation que le rétablissement de la paix et de la sécurité constitue un élément essentiel pour la bonne réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ;
- la nécessité d'une mobilisation accrue de tous les membres de l'OIF pour contribuer à la mise en œuvre des déclarations de Bamako et de Saint-Boniface ;
- la nécessité d'accorder une attention particulière à la situation des femmes, des jeunes et des enfants dans l'espace francophone ;
- l'affirmation que la quête de la paix et de la sécurité, qui devra être l'une des priorités des actions politiques et diplomatiques de la Francophonie.

Se réjouissant de l'intérêt suscité par cette initiative, reprise de la Suisse, le Ministre Tshibanda espère qu'elle se poursuivra sous la présidence sénégalaise et qu'elle sera consolidée de sorte à faire entendre davantage la voix de la Francophonie.

## **2.3. Débat et adoption des résolutions et du budget de l'OIF**

**L'ensemble des intervenants** ont salué l'action politique et diplomatique du Secrétaire général, se félicitant que l'OIF soit devenue un acteur incontournable sur la scène internationale. Tous ont marqué leur indignation face à l'assassinat des journalistes de RFI et adressé leurs condoléances à la France. Ils ont en outre exprimé leurs condoléances au Niger pour la perte récente de 92 de leurs ressortissants. Ils ont par ailleurs remercié la RDC pour l'organisation de la concertation ministérielle à New York, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, pour y faire entendre la voix de la Francophonie.

**L'ambassadeur du Liban** souhaite la bienvenue au Qatar au sein de la famille francophone et félicite les membres de la délégation de la RDC pour les espoirs de paix qui se concrétisent dans leur pays. Évoquant la Conférence internationale pour le dialogue des cultures et des religions organisée à Fès, il aimerait qu'elle soit suivie d'une réflexion institutionnelle visant à obtenir des résultats exploitables. Enfin, dans la perspective de la 37<sup>e</sup> Conférence générale de

l'Unesco, il annonce que la délégation du Liban demandera à cette institution d'améliorer la qualité de la langue arabe dans les traductions et correspondances et que, dans un souci de multilinguisme, elle ne manquera pas de souligner l'importance de préserver la langue française comme langue de travail.

**Le secrétaire d'État aux Affaires étrangères de Roumanie** soutient la gestion par l'OIF, en partenariat avec d'autres organisations internationales et régionales, des situations de crise et de conflit dans les pays de l'espace francophone en difficulté comme la Centrafrique, la Guinée-Bissau, Madagascar et le Mali. Il souligne que l'Organisation dispose d'instruments importants de diplomatie préventive, de médiation et pour l'accompagnement des processus électoraux. Il encourage la participation accrue des pays francophones aux OMP ainsi que dans le combat contre le terrorisme et la criminalité organisée, et signale que son pays participe aux missions civiles et militaires de l'ONU et de l'Union européenne dans plusieurs pays francophones tels Haïti et la RDC. Il apprécie l'accompagnement des transitions démocratiques en Afrique du Nord par l'OIF et fait part de l'élaboration en Roumanie d'une stratégie nationale de soutien aux transitions en Tunisie et en Égypte. Parmi les actions menées dans ce cadre, il cite la tenue de séminaires sur l'organisation des élections ainsi que des programmes de formation en matière de justice et d'affaires intérieures. Il se félicite par ailleurs du succès de la réforme institutionnelle de l'OIF, dont il encourage la poursuite. Il exprime son intérêt envers une stratégie jeunesse et une stratégie économique pour la Francophonie qui permette aux pays membres de mieux faire face aux changements profonds de l'économie mondiale. Selon lui, il est important que les pays francophones renforcent leurs capacités de mise en œuvre des OMD et s'impliquent davantage dans le processus de réflexion en cours sur l'agenda post 2015. Réaffirmant son attachement au renforcement de la dimension régionale de l'OIF, qui correspond à la volonté de la Roumanie de faire rayonner les valeurs francophones dans sa région, il se réjouit de la constitution, en septembre, du Réseau des correspondants nationaux de la Francophonie d'Europe centrale et orientale (Résifeco). Il estime que le processus de régionalisation permettra de stimuler l'usage de la langue française, de mieux prendre en compte les besoins de cette région, qui se distingue par son expérience des transitions démocratiques, et de lancer des projets à vocation régionale tout en facilitant les échanges avec les autres régions de l'espace francophone. Evoquant le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'adhésion de la Roumanie à l'OIF, il observe que cet événement a permis de mettre en lumière la très riche tradition francophone et francophile de son pays et son engagement à promouvoir la Francophonie aux plans national et international. De nombreuses manifestations ont été organisées, incluant l'inauguration d'une place de la Francophonie à Bucarest. Le gouvernement roumain ayant, par ailleurs, mis à la disposition de l'OIF de nouveaux locaux à même d'assurer des conditions optimales pour un agenda régional renforcé, le Secrétaire d'Etat estime que l'année 2014, qui marquera le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'antenne de l'OIF pour l'Europe centrale et orientale, serait une excellente occasion pour l'inauguration officielle de ces locaux. Il exprime en outre le souhait que cette antenne soit érigée en bureau régional afin de renforcer la visibilité et l'autorité de la Francophonie dans cette partie de son espace.

**La ministre de l'Éducation des Seychelles** souligne que la Francophonie est un cadre efficace de coopération pour un pays comme le sien, qui a en partage plusieurs cultures linguistiques. Bien que le trilinguisme créole, anglais, français suppose de nombreux compromis et difficultés, elle relève qu'il lui a permis de développer une véritable culture créole, magnifiée chaque année à travers l'organisation du Festival Kréol des Seychelles. Elle se félicite de la signature, en 2010, d'un pacte linguistique avec l'OIF qui permet d'entretenir une dynamique favorable en ce qui a trait à la place du français dans le système éducatif, l'administration et la vie publique. Son pays s'emploie, avec ses partenaires, à dégager les stratégies les plus efficaces pour que les jeunes seychellois continuent à s'intéresser à la langue française. Un an après le Sommet de Kinshasa, elle est heureuse de constater que la Francophonie ne cesse d'affirmer son humanisme et d'étendre son champ d'action en matière de démocratie, de règlement des crises politiques et d'observation des élections. Concernant la situation à Madagascar, elle se réjouit de la réussite

du 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle et tire fierté du rôle joué par son pays en vue de la résolution de la crise politique dans cette île sœur, aux côtés de la SADC, de la COI et de l'OIF. Elle sollicite, par ailleurs, le soutien de la famille francophone à la candidature des Seychelles comme membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies pour la période 2017-2018. Invoquant, enfin, le respect des droits de l'Homme et la lutte contre le terrorisme, elle félicite le Niger pour son implication dans la libération des otages français.

Après avoir indiqué que, depuis l'adoption de sa constitution en 1993, son pays a toujours plaidé en faveur de la paix, du multilatéralisme et des droits de l'Homme, **le ministre de la Culture de l'Andorre** salue le retour du Mali au sein de la famille francophone et encourage l'OIF à accompagner la reconstruction de ce pays. Il souligne l'expertise de la Francophonie en matière d'alerte précoce et de prévention des conflits ainsi que la coopération engagée avec d'autres organisations internationales. Estimant que l'éducation est le principal vecteur de la transmission des valeurs démocratiques, dont l'apprentissage permet de consolider une paix durable, il porte à la connaissance de la Conférence les actions en faveur de l'éducation à la citoyenneté démocratique et des droits de l'Homme impulsées par l'Andorre dans le cadre de sa présidence du Conseil de l'Europe. Ayant souligné par ailleurs le contexte plurilingue et pluriculturel dans son pays, où le catalan est la langue officielle mais où le système éducatif andorran coexiste avec les systèmes français et espagnol, il encourage l'OIF à collaborer avec l'Unesco pour la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Évoquant l'égalité femme-homme, qui doit selon lui être au cœur des priorités de l'Organisation, il signale l'atteinte de la parité au sein du parlement andorran quarante ans après sa création. En annonçant la ratification prochaine de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, il souligne que cette convention, dite d'Istanbul, est le premier instrument contraignant à cet égard en Europe : elle constitue une avancée certaine car les violences contre les femmes n'y sont plus considérées comme une question privée mais comme une question qui relève des droits de l'Homme à part entière. Le ministre annonce que son gouvernement apporte une contribution volontaire en faveur des femmes et des filles dans les pays francophones et salue le lancement du Réseau francophone pour l'égalité femme-homme ainsi que la signature du Plan d'action francophone contre les violences faites aux femmes et aux filles. En approuvant le projet de budget 2014 de l'OIF, il exprime le souhait qu'un débat sur le barème des contributions soit lancé rapidement afin de fixer un mode de calcul clair et équitable, applicable à tous et faisant une large place à la solidarité et ce, dans la perspective du prochain budget quadriennal.

**Le ministre des Affaires étrangères de la Guinée** salue l'engagement pris en marge de l'Assemblée générale de l'ONU d'œuvrer en faveur d'un monde solidaire et pacifique, et lance un appel en faveur de l'Afrique. Il loue les efforts de l'OIF pour s'attaquer aux causes profondes des crises et favoriser la confiance nécessaire à une approche inclusive, comme ce fut le cas pour la transition en Guinée et au Mali. Il formule l'espoir d'une sortie de crise en RDC, pays fragilisé par une guerre fratricide à dimension régionale, en RCA ainsi qu'en Guinée-Bissau, qui s'achemine vers des élections. Il souligne l'impératif de paix et de stabilité pour un développement durable et se réjouit de la prise en compte par l'OIF de l'autonomisation des femmes, de l'emploi des jeunes, de la question énergétique et du respect de l'environnement.

**Le secrétaire d'État aux Affaires étrangères de la Suisse** souligne que son pays partage avec l'OIF les priorités que sont la promotion de la paix, des droits de l'Homme et de la diversité culturelle et linguistique, et qu'il rejoint ses préoccupations au regard de certaines situations politiques dans l'espace francophone. Il se réjouit du retour du Mali au sein des instances de la Francophonie ainsi que du bon déroulement du processus électoral dans ce pays, tout en notant la nécessité de la reprise des négociations avec les groupes armés et d'un dialogue national inclusif. Il souligne l'attachement de la Suisse au respect des Accords de Ouagadougou et ajoute que l'envoyé spécial suisse poursuivra son action de soutien au Mali. Il se félicite par ailleurs de la tenue des élections présidentielle et législatives à Madagascar, en précisant que la Suisse a misé sur l'OIF en mettant à sa disposition une experte en matière électorale et en

envoyant une équipe d'observateurs. En revanche, il exprime sa profonde inquiétude face à la grave crise en RCA, où il est devenu urgent d'enrayer les violences et les violations des droits de l'Homme perpétrées. À cet égard, il remercie la France d'avoir porté l'initiative de la résolution 2121 du Conseil de sécurité de l'ONU visant à prendre les mesures appropriées pour le règlement de la crise centrafricaine. Il mesure l'importance de cette résolution pour mettre fin au calvaire des populations, à plus forte raison si un mandat de protection est confié au Bureau des Nations unies, en lien avec la mise en œuvre des Accords de Libreville. La perspective de la tenue d'élections en Guinée-Bissau d'ici la fin de l'année lui paraît positive et il estime que l'OIF a un rôle clé à jouer pour le rétablissement d'un État légitime après ces élections. Il exhorte les pays signataires de l'Accord-cadre de paix pour la région des Grands lacs à le mettre en œuvre dans le respect de la souveraineté de la RDC et dans l'optique de l'aboutissement des pourparlers de Kampala ; le renforcement de la cohésion nationale et la fin des hostilités constituent à ses yeux un signe d'espoir. Pour conclure, il évoque le plan de gestion stratégique de l'OIF et les réformes qui optimiseront la gestion de l'Organisation et la rendront plus efficace. À cet égard, l'accent mis sur les résultats lui paraît bienvenu. Il mentionne, enfin, le soutien de la Suisse aux initiatives scientifiques, qui bénéficie à la stratégie numérique de la Francophonie.

**Le conseiller de gouvernement pour les relations extérieures de Monaco** se réjouit de la récente libération des otages français détenus depuis plus de trois ans au Niger ainsi que de l'annonce par le M23 de la fin de la rébellion en RDC. Il constate que la Francophonie contribue activement aux processus de sortie de crise et à la progression de la démocratie en privilégiant le respect des réalités de terrain. Il salue le succès du 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle à Madagascar qui s'est déroulé sans dysfonctionnements majeurs selon les équipes d'observation présentes, dont celle de l'OIF. Il espère que le 2<sup>e</sup> tour confirmera cette dynamique favorable, en soulignant que seules des élections libres, fiables et transparentes permettront de donner aux autorités élues la légitimité nécessaire pour gouverner dans de bonnes conditions, de relever le pays de la grave crise économique qu'il traverse et de le réintégrer dans les instances de la Francophonie. Son gouvernement, dont les liens de coopération avec Madagascar sont anciens, suivra avec un grand intérêt l'évolution de la situation. Se référant à la concertation de New York, il réitère l'utilité des actions déployées par l'OIF dans les pays en situation de crise, en Tunisie et en Égypte mais aussi en Guinée, en Guinée-Bissau, en RDC et au Togo, tout en se félicitant des initiatives menées en concertation avec d'autres organisations internationales pour œuvrer à la consolidation de la paix. Il estime en outre que l'engagement constant de la Francophonie en faveur de la démocratie, de la paix et des droits de l'Homme constitue le socle nécessaire pour atteindre les objectifs des autres axes d'intervention en faveur de la langue française, de la diversité culturelle ou encore de l'éducation et de la formation. Dans la perspective de la prochaine programmation quadriennale de l'OIF et du futur cadre stratégique à moyen terme de la Francophonie, il insiste sur la priorité à accorder de manière transversale à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes pour permettre un développement durable. Rappelant les succès de l'Organisation en la matière et plus particulièrement l'adoption du Plan d'action francophone sur les violences faites aux femmes et aux filles, le lancement avec la France du Forum mondial des femmes francophones et celui du Réseau francophone pour l'égalité femme-homme, il confirme le soutien de Monaco à toutes les actions menées dans ce domaine. Il relève avec satisfaction le resserrement de certains projets, ce qui permettra de consolider leurs acquis. Il s'agit selon lui d'un exercice indispensable dans le cadre d'une gestion axée sur les résultats intégrant les principes de bonne gouvernance, de suivi des projets et d'évaluation. Mesurant le chemin parcouru par l'OIF à cet égard, il l'encourage dans ses efforts. Revenant sur le contexte de restrictions budgétaires entraînant un contrôle plus strict des dépenses publiques et une reddition de comptes accrue, il indique que la Francophonie ne peut rester à l'écart de ce mouvement et doit, notamment, trouver davantage de sources de financement extérieures. Son gouvernement ne doute pas que l'Organisation saura mener à bien ces actions et atteindre ses objectifs.

**L'ambassadeur de l'Ex-République yougoslave de Macédoine** salue les avancées dont témoignent le 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle à Madagascar et l'annonce de la fin de la

rébellion par le M23 en RDC. Il se réjouit aussi des évolutions en Guinée à la suite du scrutin du 28 septembre. Il s'inquiète en revanche des violences récentes en Égypte et en Tunisie, où il appelle à un retour au dialogue. Il encourage l'OIF à poursuivre son action en matière d'alerte précoce, de prévention des crises, de règlement des conflits ainsi que d'accompagnement des transitions dans le respect des textes internationaux. Il réaffirme l'engagement de son pays à agir au sein de la Francophonie en faveur de la consolidation de la paix et de la stabilité, du renforcement de l'État de droit et de la promotion des droits de l'Homme. Il salue et soutient les initiatives telles que le lancement du Réseau francophone pour l'égalité femme-homme et la tenue de la Conférence internationale de Fès pour le dialogue des cultures et des religions, en soulignant l'importance d'être attentifs à ces sujets, indispensables au maintien de la paix et au développement. Son gouvernement remercie l'OIF de son appui pour la mise en place du Résifeco, qui permettra selon lui d'inciter à utiliser davantage la langue française et de mieux mettre en valeur les atouts de la Francophonie, contribuant ainsi à son rayonnement dans la région. Il félicite la Bulgarie et la Roumanie, qui ont célébré cette année le 20<sup>e</sup> anniversaire de leur adhésion à l'OIF, ainsi que la France pour l'organisation réussie des VII<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie à Nice.

Après avoir félicité la présidence congolaise pour la réussite du XIV<sup>e</sup> Sommet, à Kinshasa en octobre 2012, **la ministre déléguée chargée de la Francophonie de la France** assure le peuple et les autorités du Mali du soutien continu de son pays et annonce la décision du Président François Hollande d'y maintenir des forces militaires en soutien à la Minusma. Elle se félicite par ailleurs des bonnes conditions de la tenue du 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle à Madagascar, lequel a été perçu comme un signal porteur d'espoir, et précise que la France soutient l'action de l'OIF dans ce pays. S'agissant de la RCA, elle appelle au retour de la paix, au rétablissement de l'ordre constitutionnel et à la prise en charge des besoins humanitaires générés par la crise. En RDC, elle se réjouit de l'annonce du M23, qui a pris la décision de mettre fin à sa rébellion, et estime que la victoire de l'armée congolaise doit permettre de replacer les femmes des Kivu comme des actrices de la paix retrouvée. Soulignant que la France a toujours soutenu le rôle de la Monusco et travaillé au renforcement de son mandat, elle juge indispensable que les États de la région œuvrent à l'application des engagements pris à Addis-Abeba. Enfin, elle rappelle que toute solution politique viable devra respecter le principe de non impunité pour les responsables de violations des droits de l'Homme et du droit international. En conclusion, elle souligne le rôle capital des jeunes au cœur de l'action francophone et remercie le Secrétaire général pour la création du Réseau francophone pour l'égalité femme-homme.

Ayant présenté les excuses du ministre des Affaires étrangères, qui accompagne le nouveau roi dans sa visite officielle aux Pays-Bas, **l'ambassadeur de Belgique** se réjouit de la réintégration du Mali au sein des instances de l'OIF ainsi que de l'annonce par le M23 qu'il met fin à sa rébellion. Il considère qu'il est essentiel de mettre un terme aux actions des groupes armés dans la région des Kivu pour pouvoir y conduire des projets de développement et qu'il est impératif que la RDC recouvre l'autorité sur cette partie de son territoire. À cet égard, il se félicite de l'engagement résolu de la Monusco et confirme le soutien de la Belgique. Il salue la réinstallation des autorités locales dans les zones libérées et espère une stabilisation dans la durée, tout en appelant à la mise en œuvre concrète des accords pris à Addis-Abeba, avec l'appui de la communauté internationale, et en insistant sur la nécessité du dialogue dans la région pour consolider les efforts. Mesurant par ailleurs la gravité de la situation en RCA, il est d'avis que ce pays doit être maintenu à l'agenda de l'OIF, qu'il invite à soutenir les efforts déployés en vue du rétablissement de la paix. Il fait état de l'engagement de la Belgique dans les questions de sécurité humaine, s'agissant plus particulièrement du problème des enfants soldats, des mines antipersonnel et du trafic d'armes. Il rappelle que, lors de la concertation informelle de New York, le ministre belge des Affaires étrangères a lancé un appel à ratifier le protocole facultatif de la Convention relative aux droits de l'enfant concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés. Il met également l'accent sur le concept de la responsabilité de protéger et, constatant que cet engagement solennel rencontre des défis substantiels, il réaffirme que

cette norme fragile est néanmoins bien vivante et qu'elle doit être développée et renforcée. Il relève l'importance d'une bonne coopération entre les États membres et de la vigilance que doit exercer l'OIF pour lancer l'alerte afin de faire respecter ce concept et de prévenir les atrocités de masse. Pour conclure, il annonce que, pour marquer le 20<sup>e</sup> anniversaire du génocide au Rwanda, qui constitue à ses yeux l'exemple le plus terrifiant depuis l'Holocauste, son pays a pris l'initiative d'organiser à Bruxelles, au printemps 2014, une conférence sur la prévention du génocide à laquelle tous les pays membres sont invités à participer.

**Le représentant du Burkina Faso** se félicite de la levée de la suspension du Mali et de constater que ce pays est engagé dans un processus de normalisation et de dialogue. Il note cependant que la lutte contre le terrorisme est loin d'être terminée et que le soutien de la communauté internationale reste plus que jamais nécessaire. Il salue les actions de terrain des troupes africaines et françaises, et encourage le Secrétaire général à plaider auprès de la communauté internationale pour une contribution efficace à la lutte contre le terrorisme. Il se réjouit par ailleurs des perspectives de paix en RDC que laisse présager la nouvelle de la fin de la rébellion du M23, et invite les acteurs à parachever rapidement les accords pour la sortie de crise. Il déplore, en revanche, la situation en RCA, où les nombreux pillages, les assassinats et les déplacements massifs de population requièrent une action urgente. S'agissant des processus de transition, il salue les efforts déployés à Madagascar et exprime le souhait d'un aboutissement rapide en Tunisie. Sur les questions administratives et financières, il félicite l'OIF pour la rationalisation de sa gestion et approuve le projet de budget à croissance nominale zéro. Tout en reconnaissant le besoin d'une réflexion sérieuse au sujet des contributions statutaires, il invite les pays du Sud à verser des contributions volontaires, qui devraient, selon lui, provenir de l'ensemble des États et gouvernements membres. Il se félicite, enfin, du succès des Jeux de la Francophonie de Nice et se félicite que la Côte d'Ivoire ait été choisie pour l'organisation de la prochaine édition.

**Le représentant de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)** salue le retour du Mali au sein de l'Organisation, dont il relève qu'elle est de plus en plus considérée comme une actrice importante en ce qui a trait à la démocratie, aux droits de l'Homme, à l'égalité femme-homme et à la jeunesse. Évoquant l'expérience de son pays dans la gestion de la complexité des situations multiculturelles, il annonce l'organisation par la FWB et ses partenaires burundais, dans le cadre du Centre de formation à la paix, d'un séminaire sur les expériences de gestion de la diversité associant l'Ex-République yougoslave de Macédoine, Costa Rica, la Bolivie et la Nouvelle-Zélande. Il signale que ce réseau est ouvert à tous ceux qui souhaitent y participer. Il souligne par ailleurs l'importance de la régulation des médias, se félicitant de l'intégration de la Haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle de Tunisie dans le Réseau francophone des régulateurs des médias (Réfram), actuellement présidé par la FWB. Il se réjouit en outre que le Réseau francophone de l'innovation (Finnov) ait pris corps, en lien avec le Réseau d'excellence des sciences de l'ingénieur de la Francophonie (Rescif), ce projet étant multilatéralisé via l'OIF et l'AUF, partenaires historiques en la matière. Enfin, il remercie les États et gouvernements membres d'avoir accepté que Liège accueille le 2<sup>e</sup> Forum mondial de la langue française, ajoutant que la FWB, en partenariat avec l'OIF, est déjà très activement engagée dans la préparation de cet événement dont le thème est consacré à la créativité, à l'innovation et à la création de jeunes entreprises.

**Le ministre de la Justice transitionnelle et de la Réconciliation nationale d'Égypte** apprécie les marques de solidarité des partenaires francophones et l'envoi d'une mission d'information et de contact de haut niveau à l'occasion des événements dans son pays. Il a pu apprécier notamment la richesse des conseils du Secrétaire général et des relations entre l'Organisation et l'Égypte. Il tient à assurer la Conférence de la volonté de son pays de suivre à la lettre la Feuille de route pour un retour à l'ordre constitutionnel. Dans ce cadre, la rédaction de la Constitution devrait être terminée en décembre 2013 et sera suivie par un référendum ainsi que par des élections législatives et présidentielle, organisés dans la plus grande transparence. Il salue les efforts déployés par l'OIF au profit des pays en crise de l'espace francophone tels que

la RCA, la RDC ou Madagascar. Il félicite la France pour le succès des Jeux de Nice et se réjouit que le prochain sommet soit accueilli par le Sénégal. Il réitère le soutien de son pays à la mission de l'Université Senghor d'Alexandrie, qui joue un rôle de premier plan dans le domaine du développement en Afrique. Se référant à la Déclaration de Kinshasa, il souligne également l'importance de l'intensification de l'insertion des jeunes dans le marché du travail, de la formation des cadres ainsi que des programmes en faveur des femmes. Enfin, il souhaite que se poursuive la collaboration étroite entre l'OIF, le Conseil national des droits de l'Homme et son propre ministère, dans l'intérêt de la défense des droits de l'Homme en Égypte.

Ayant indiqué que son pays poursuit son processus de transition vers une démocratie pérenne et stable, et qu'il compte sur le soutien des partenaires francophones, **le ministre des Affaires étrangères de Tunisie** remercie l'OIF et les États membres pour l'appui apporté depuis la révolution de janvier 2011. Il assure que les concertations entre toutes les parties prenantes se poursuivent malgré l'arrêt du débat engagé sous l'égide du Quatuor. Son gouvernement croit fermement que, tant que le dialogue se poursuivra, il y aura un espoir de sortir de la crise. Face aux défis auxquels fait face l'espace francophone, il espère que les conclusions adéquates seront tirées en vue de réaliser les objectifs de Kinshasa. Pour lui, si des thèmes fondamentaux comme la protection des droits de l'Homme, la lutte contre le chômage et la réduction des disparités économiques et sociales doivent se situer en tête de liste, l'OIF doit aussi se positionner sur des problématiques telles que le renforcement de la lutte contre le terrorisme, qui met en danger des populations entières. Il propose ainsi d'organiser un débat institutionnel approfondi sur ce thème, en soulignant que la solution contre ce fléau transfrontalier ne peut être que multidimensionnelle. Il réitère l'intérêt que son pays porte à une stratégie économique pour la Francophonie et appelle à une réflexion commune visant à favoriser les partenariats, les opportunités d'échanges et des relations constructives. Se référant à l'adoption d'un nouveau cadre stratégique au Sommet de Dakar, il formule l'espoir d'y voir figurer en bonne place les préoccupations partagées que sont l'éducation, les droits de l'Homme, la paix et la sécurité.

**Le ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur du Québec** remercie le Secrétaire général pour sa récente visite à Québec, au cours de laquelle a été annoncée la création de bourses Abdou Diouf. Se réjouissant de l'évolution de la situation au Mali, il assure les autorités de l'appui continu de son gouvernement, notamment à travers l'apport du directeur général des élections du Québec en vue du renforcement des institutions. Concernant l'Égypte, il invite les parties prenantes à rechercher des voies de réconciliation pacifiques et encourage les efforts des autorités civiles pour le rétablissement de l'État de droit et la relance du processus démocratique. Il déplore le conflit en Centrafrique, d'autant plus qu'il a des répercussions sur toute la sous-région, et salue les efforts menés par les partenaires francophones pour favoriser le retour d'un climat politique apaisé et pour mettre fin aux exactions dont sont victimes les populations et particulièrement les femmes. Il souhaite que l'égalité entre les sexes demeure une priorité de l'Organisation et qu'elle imprègne l'ensemble des orientations du prochain cadre stratégique. Il se réjouit de la création du Réseau francophone pour l'égalité femme-homme et annonce que son gouvernement est disposé à favoriser son déploiement en Amérique. Ayant rappelé son attachement à la solidarité francophone en direction de l'Afrique, dont il souligne l'importance tant pour l'avenir de la langue française qu'au plan économique, il annonce la décision de son gouvernement de relancer ses relations avec ce continent. C'est ainsi qu'il a eu l'occasion de conduire en septembre une importante mission économique dont la délégation comptait une centaine de personnes, et qui lui a permis de constater les riches potentialités, le dynamisme des dirigeants rencontrés et la forte volonté des populations. Il a, par exemple, noté que les institutions démocratiques de la Côte d'Ivoire ont su se relever de la crise et qu'Abidjan est en voie de redevenir une métropole économique. Au Burkina Faso, il a pu saisir les raisons pour lesquelles la Banque mondiale a placé ce pays en tête des pays d'Afrique de l'Ouest pour la facilité d'y conduire des affaires. Enfin, au Sénégal, il a pris note de l'ambitieux programme de réforme de la gouvernance, une étape importante pour son développement économique. Dans cet esprit, il invite tous les États et gouvernements à s'investir dans le chantier de la stratégie économique pour la Francophonie afin qu'elle devienne

un véritable tremplin pour les aspirations légitimes des citoyens de l'espace francophone. Selon lui, cette stratégie doit à la fois tenir compte de l'interdépendance des facteurs sociaux, économiques et culturels, et de l'équilibre entre prospérité, responsabilité et solidarité. En faisant valoir l'engagement du Canada-Québec à cet égard, il précise que son gouvernement a lancé une vaste consultation visant la création d'une agence québécoise de solidarité internationale destinée à consolider ses actions dans ce secteur. Enfin, il félicite le ministre de la RDC pour la réussite de son mandat à la présidence de la Conférence ministérielle de la Francophonie, et se déclare persuadé que le Sénégal saura également relever les défis de la présidence des instances de la Francophonie en faisant avancer l'ensemble des causes communes.

**Le ministre des Affaires étrangères de Bulgarie** appelle à la poursuite de la collaboration entre États membres pour lutter contre le terrorisme, qui représente à ses yeux le mal du siècle. Il exprime l'espoir qu'un accord global avec les groupes armés et la tenue des états généraux de la décentralisation joueront un rôle actif dans ce sens au Mali. En ce qui concerne Madagascar, il se réjouit du déroulement des élections dans le calme. Il espère un aboutissement positif en Tunisie et en RDC, à travers les pourparlers à Kampala, exprimant par ailleurs sa préoccupation face à la dégradation de la situation en Centrafrique. Après avoir évoqué la présence de réfugiés syriens dans son propre pays, il marque son appréciation pour les signes réitérés de solidarité que la Francophonie émet en direction des peuples en transition vers la démocratie ainsi que pour les efforts d'accompagnement de l'OIF. Il revient ensuite sur la célébration du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'adhésion de la Bulgarie à la Francophonie, qui a donné lieu à quelque 70 manifestations. Il met en exergue la citoyenneté numérique comme outil de solidarité ainsi que l'intérêt que son pays porte aux actions visant la promotion de la langue française dans les pays de la région d'Europe centrale et orientale à travers le Crefeco, qu'il s'agisse du perfectionnement des professeurs de français ou des formations adressées aux fonctionnaires et aux diplomates. En conclusion, il exprime les remerciements de sa délégation aux États membres de la Francophonie qui ont contribué à la réélection de sa compatriote, M<sup>me</sup> Irina Bokova, au poste de directrice générale de l'Unesco.

**Le ministre du Développement international et de la Francophonie du Canada** exprime la fierté de son pays d'appartenir à une organisation de plus en plus structurée et transparente, qui soutient la bonne gouvernance et le respect des droits de la personne, incluant l'égalité entre les femmes et les hommes et la liberté de conscience. En se disant convaincu de l'importance d'un développement économique durable, il prône la poursuite d'objectifs concrets pour aider à surmonter la pauvreté, en s'alliant le secteur privé. Puis, ayant fait allusion à la négociation d'accords de libre-échange, il indique que son pays espère élargir le cercle francophone avec lequel échanger au sujet des politiques d'investissements. Tout en se félicitant du retour du Mali au sein des instances de la Francophonie malgré la persistance de difficultés qu'illustre l'assassinat des deux journalistes français, il revient sur quelques points évoqués à l'occasion de la concertation ministérielle de New York sur la prévention des conflits, les sorties de crise et la consolidation de la paix dans l'espace francophone. Il insiste tout d'abord sur les efforts à réaliser en commun pour endiguer le terrorisme. En ce qui concerne Madagascar, il note les progrès dont témoigne la tenue paisible du récent scrutin présidentiel. Il manifeste en revanche la plus vive inquiétude en ce qui a trait à la situation humanitaire et sécuritaire en Centrafrique, déplorant les effets dévastateurs de la crise qui y sévit sur les conditions de vie des populations ; à ce sujet, le sort des travailleurs humanitaires, des femmes et des enfants soldats lui paraît particulièrement préoccupant. Concernant la Guinée-Bissau, il souligne la nécessité de la tenue d'élections présidentielle et législatives libres et transparentes, et de la transition démocratique à conclure avant la réintégration de ce pays au sein de l'OIF. En Égypte, il appelle à l'inclusion de tous les citoyens dans le processus politique en cours. Il note avec satisfaction la fin de la rébellion du M23 en RDC mais estime que la situation reste précaire et qu'il est indispensable d'y poursuivre le renforcement de la sécurité et d'encourager tous les groupes armés à déposer les armes. Il indique que le Canada est engagé dans la lutte contre les minerais de guerre et rappelle les engagements de la communauté francophone en ce qui a trait à la transparence

des industries extractives. Se référant ensuite aux priorités mises en lumière dans la Déclaration de Kinshasa, il se réjouit à la perspective de l'adoption par le Sommet de Dakar de la future stratégie économique pour la Francophonie, dont il escompte tout à la fois un impact positif sur le bien-être des populations et une coopération économique renforcée entre les États et gouvernements membres. Il annonce que le Canada a l'intention de continuer d'appuyer la réforme de l'OIF et considère que l'échéance du Cadre stratégique décennal de la Francophonie adopté au Sommet de Ouagadougou constitue l'occasion idoine pour réfléchir à la raison d'être de l'Organisation. Il compte en outre contribuer à l'élaboration de la programmation quadriennale 2015-2018. Enfin, le ministre salue la tenue au Sénégal du XV<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie et, à la veille de la visite qu'il doit effectuer à Dakar, déclare que le Canada ne manquera pas de soutenir l'organisation de cet événement.

**La représentante de la République démocratique du Congo** met l'accent sur l'importance de la solidarité et de la concertation francophones, de la promotion de la diversité culturelle et linguistique ainsi que de l'appui à l'éducation, à la bonne gouvernance et au développement local. Treize mois après le Sommet de Kinshasa, elle constate que l'espace francophone reste miné par des crises politiques et humanitaires et se dit préoccupée par la situation à Madagascar et en Égypte. Elle se réjouit du retour du Mali au sein de l'OIF et salue le processus électoral réussi dans ce pays, sans incident majeur et avec une mobilisation importante de la population. Elle salue également l'assistance de la Francophonie aux processus électoraux en Côte d'Ivoire, en Guinée et en Tunisie. En remerciant les pays amis pour leur accompagnement de la transition politique en RDC, elle cite, au titre des engagements de la Déclaration de Kinshasa, la coopération au plan de la sécurité et souligne la détermination en ce sens du Président Kabila, qui s'est attelé à rétablir l'autorité de l'État et la paix dans l'Est du pays. Conformément au droit inaliénable de la défense de la souveraineté nationale, il a pris l'option militaire pour mettre fin à l'aventure du M23, avec l'aide de la Monusco. Cette contre-offensive réussie permet la restauration des autorités politico-administratives légales et le retour dans leurs foyers des populations déplacées ; elle marque également la fin du martyre des femmes victimes de viols, utilisés comme arme de guerre. Le gouvernement de la RDC prend acte du renoncement à la rébellion exprimé par le M23 et continuera à traquer les forces négatives, nationales ou étrangères, à travers son territoire. Il entend en outre poursuivre la consolidation de la paix, le rétablissement de la sécurité et de la restauration de l'État de droit, qui passent par la neutralisation de tous les groupes armés, la finalisation du processus de réforme du secteur de la sécurité et la fin de l'exploitation illicite des ressources naturelles. La représentante souligne qu'en réponse aux concertations nationales de septembre 2013, le Président Kabila a annoncé la mise sur pied d'un gouvernement de cohésion nationale, qui sera composé de membres de la majorité présidentielle et de membres de l'opposition et de la société civile. Parmi les priorités, elle cite la lutte contre les violences sexuelles et l'utilisation des enfants soldats, pour laquelle un représentant personnel sera nommé, ainsi que des mesures de grâce envers certains prisonniers politiques en vue de recréer un climat de confiance. Le renforcement de la parité a en outre été mis de l'avant, les listes de candidats devant comporter au moins 30% de femmes, ce qui s'inscrit dans le respect de l'égalité femme-homme y compris dans les milieux politiques et économiques. Un représentant spécial sera également désigné pour lutter contre le fléau de l'affairisme et de l'enrichissement illicite des hommes politiques et en uniformes. S'agissant de la décentralisation, il est prévu que l'autonomisation des provinces et leur contribution à l'effort de reconstruction nationale se fasse de façon progressive. La RDC souhaite que l'OIF et la communauté internationale continuent de l'accompagner dans ce processus.

**Le chef de délégation du Congo**, qui apprécie l'ensemble des actions d'accompagnement des processus de sorties de crise, de consolidation de la paix et de transition démocratique dans l'espace francophone, félicite l'OIF en particulier pour son accompagnement en Guinée et à Madagascar, où les élections se sont déroulées dans un climat apaisé. Sur la RCA, il se réjouit que l'Organisation ne ménage aucun effort pour soutenir les actions de la communauté

internationale et en particulier celles des pays d'Afrique centrale. Il précise que le Président Denis Sassou-Nguesso, qui a joué dès le début de la crise un rôle de médiateur, prépare actuellement la réunion du Groupe international de contact sur la République centrafricaine. Concernant la situation en RDC, il se félicite de la victoire de l'armée sur les milices du M23 et encourage l'OIF à accompagner le processus de normalisation dans l'Est du pays. Au Maghreb, il s'inquiète des situations prévalant en Égypte et en Tunisie. Il invite par ailleurs la Francophonie à renforcer l'impact et la pertinence de ses actions. Face à l'extension de la piraterie dans le golfe de Guinée, le Congo estime que l'OIF doit interpellier la communauté internationale sur l'organisation d'une conférence régionale sur la piraterie maritime, le renforcement des actions menées et la consolidation des échanges d'expériences, en vue de l'éradication de ce fléau. Il se félicite de la réhabilitation du réseau des centres de lecture et d'animation culturelle (Clac) au Congo et espère voir cette expérience étendue dans tout l'arrière-pays via l'implantation de deux autres réseaux, ce qui permettrait de s'allier avec les réseaux de la Centrafrique et du Cameroun au nord, ceux de la RDC au centre et enfin celui du Gabon au sud. Ce projet pourrait ainsi dépasser les limites d'un seul pays et constituer, grâce à l'utilisation de la langue française, un exemple d'intégration sous-régionale. Se réjouissant de la finalisation du projet *Identification du champ des entreprises et industries de la culture au Congo*, le délégué du Congo espère la création de nouveaux emplois dans le secteur de la culture et la stimulation de l'esprit de création pour les industries culturelles. Enfin, il salue la réussite de la 7<sup>e</sup> édition des Jeux de la Francophonie et remercie le Secrétaire général et la Ministre Yamina Benguigui, qui ont permis à son pays d'y participer. Il se réjouit également de l'initiative d'accompagner davantage les médaillés d'or des Jeux dans leur carrière.

**Le vice-premier ministre du Cambodge, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale**, se félicite que la Déclaration de Kinshasa demande à l'OIF et à ses opérateurs d'élaborer une stratégie économique pour la Francophonie qui réunisse les pouvoirs publics, les entreprises, les institutions éducatives et la société civile, et qui accorde une attention particulière à la création d'entreprises et aux échanges Nord-Sud et Sud-Sud. Après avoir rappelé que, selon les chiffres de l'ONU, plus de 1,2 milliard d'individus continuent de vivre avec moins de 1,25 dollar par jour et qu'approximativement 870 millions de personnes sont aujourd'hui sous-alimentées dans les pays en développement, il souligne que plusieurs de ces pays font partie de l'espace francophone et sont donc concernés au premier chef par cette situation. Il relève que la Commission économique et financière de l'ONU a lancé des appels pour que l'élimination de la pauvreté soit la priorité centrale des programmes de développement et que l'accent soit mis sur le développement agricole. Selon lui, bien que des progrès aient été réalisés, il reste encore beaucoup à faire et il est peu probable que la plupart des pays aient atteint les OMD d'ici 2015. Il signale toutefois que, grâce à une croissance économique favorable de plus de 7% ces dernières années, le Cambodge a atteint en 2013 l'objectif d'élimination de la pauvreté extrême et de la faim. Il estime, par ailleurs, que la question du changement climatique ne peut être traitée comme une problématique strictement environnementale puisqu'elle constitue désormais l'une des menaces les plus sérieuses pour l'avenir du monde en rendant plus fragile, de par ses effets néfastes, la sécurité alimentaire et le développement durable des pays du Sud. Face à ce défi universel, il regrette que la communauté internationale reste indécise sur l'aide à apporter aux pays en développement, qui sont à la fois les moins pollués et les plus affectés par les changements climatiques. Il encourage l'OIF à manifester une détermination sans faille dans la lutte contre les changements climatiques et à veiller à ce que les promesses faites au fil des conférences de Copenhague, Cancún et Durban ne restent pas lettre morte. Concernant la solidarité dans les processus de maintien de la paix, il est heureux d'annoncer le déploiement au Mali de trois cents casques bleus par le Cambodge, qui est prêt à envoyer d'autres contingents dans l'espace francophone.

**La représentante du Canada Nouveau-Brunswick** félicite l'OIF pour la rationalisation de sa programmation, tant sur le plan de l'éducation, avec la réussite remarquable du projet Ifadem, que dans le chantier de la Francophonie numérique, avec la mise en œuvre de la nouvelle stratégie. Elle se réjouit du succès des derniers Jeux de la Francophonie à Nice. Elle salue également

le rôle joué par l'Organisation en faveur de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme, notamment ses actions en faveur des droits de l'enfant, domaine dans lequel son gouvernement est tout particulièrement impliqué. À ce propos, elle salue le travail effectué par le Groupe de travail francophone sur les droits de l'enfant et annonce l'organisation de la 2<sup>e</sup> édition d'un cours d'été international relatif aux droits de l'enfant, tenu avec succès à Moncton en juillet 2013. Elle souligne la capacité de la Francophonie à trouver des solutions pertinentes aux nombreux défis mondiaux et soutient les démarches visant à mieux positionner et à renforcer les partenariats développés et entretenus par l'OIF avec d'autres institutions internationales et régionales telles que l'ONU, l'Union européenne, l'Union africaine, l'Unesco ou encore le G8 et le G20. Selon elle, ces partenariats doivent permettre, entre autres, d'améliorer le rayonnement de la langue française dans le monde et la promotion de la diversité culturelle et linguistique. Elle exprime la satisfaction de son gouvernement quant à l'élaboration d'une stratégie économique pour la Francophonie en synergie avec la stratégie numérique et la future stratégie jeunesse, ce qui lui permettra de mieux cibler ses actions, notamment à l'endroit des jeunes. Elle considère que le développement économique dans l'espace francophone repose en grande partie sur la capacité des États et gouvernements membres à assurer aux jeunes une éducation de qualité et des formations professionnelles pertinentes. Il convient selon elle de prendre en compte, dans l'élaboration de la stratégie économique, les objectifs suivants : encourager l'entrepreneuriat jeunesse ainsi que la mise en réseau des chambres de commerce, des réseaux professionnels et des agences économiques francophones ; accélérer la reconnaissance des compétences au sein de l'espace francophone et harmoniser les normes juridiques et comptables ; inciter les responsables du développement économique et du commerce extérieur à une meilleure prise en compte du poids économique de la langue française.

**Le chef de délégation du Vietnam** se réjouit des résultats atteints par l'Organisation dans tous les domaines de la coopération. Il relève l'importance de la contribution de la Francophonie à des questions de portée planétaire, qui répond à une partie des besoins de ses pays membres. Il salue l'action efficace de l'OIF en matière de prévention et de résolution des conflits, qui participe aux efforts internationaux pour la consolidation de la paix, et apprécie le renforcement de partenariats stratégiques avec d'autres organisations internationales pour éviter les chevauchements. Favorable à une approche multisectorielle permettant de s'attaquer aux racines des conflits, il constate des évolutions positives dans divers pays membres, dont le Mali, qu'il félicite pour la bonne tenue de l'élection présidentielle et la préparation des élections législatives, qui ouvrent la porte à la stabilité et à la reconstruction. Selon lui, une des démarches à promouvoir est l'appui de l'OIF à une participation efficace de tous ses États membres aux concertations internationales pour donner plus de poids à la Francophonie dans les questions internationales et faire connaître les attentes des pays francophones afin de mieux y répondre. Il réitère le souhait du Vietnam d'y contribuer, afin de remplir son rôle en tant que membre responsable de la communauté internationale. Son pays est également disposé à participer aux OMP des Nations unies et annoncera des actions concrètes dans ce domaine prochainement. À la veille des élections pour désigner les membres non permanents du Conseil de sécurité de l'ONU pour la période 2014-2016, il sollicite à nouveau le soutien de la communauté francophone à sa candidature. Persuadé que la visite du Secrétaire général prévue au Vietnam début 2014 ouvrira une nouvelle étape de coopération avec l'OIF et ses États et gouvernements membres, il salue les réformes engagées par l'Organisation, notamment pour une gestion plus efficace de la programmation quadriennale. Il adresse également ses félicitations à M. Duhaime pour sa reconduction en tant qu'administrateur. Parmi les textes importants qui devront être préparés à l'horizon du Sommet de Dakar, il cite particulièrement le cadre stratégique à moyen terme ainsi que la stratégie économique pour la Francophonie, qui devrait selon lui intégrer la démarche de coopération tripartite adoptée à Kinshasa. Il est d'avis que cette démarche est susceptible de donner une impulsion à la dimension économique francophone et que l'OIF peut servir d'interface pour valoriser les potentialités de coopération régionale et inter-régionale. À cet égard, il indique que le Vietnam envisage l'organisation d'une conférence sur la coopération tripartite en 2014, avec l'aide de l'OIF. S'agissant des ressources financières, il insiste sur l'importance que tous les États et gouvernements

membres fassent preuve de solidarité et de responsabilité en s'acquittant de leurs contributions statutaires. Pour sa part, le Vietnam se propose de verser de surcroît une contribution volontaire à partir de 2014. Le chef de délégation conclut en exprimant le soutien de son gouvernement aux projets de programmation et de budget présentés par l'OIF au titre de l'année 2014.

**La vice-première ministre de Moldavie, ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration européenne**, assure que son gouvernement défend les valeurs de la Francophonie et soutient les actions qu'elle mène, qui sont au cœur des préoccupations internationales. Elle indique que la Moldavie est prête à lancer de nouvelles pistes de réflexion, à se mobiliser pour faire face aux défis majeurs actuels et à contribuer à fournir les ressources nécessaires pour promouvoir la langue française, la gouvernance démocratique et l'État de droit. Elle accorde une attention particulière au respect des droits de l'Homme et à la promotion de l'égalité femme-homme dans l'espace francophone. Aussi apporte-t-elle son plein soutien aux initiatives tels le Forum des femmes francophones et le Réseau francophone pour l'égalité femme-homme, constatant que ce sujet est toujours d'actualité au vu des conséquences désastreuses sur le respect des droits fondamentaux des crises dans l'espace francophone. À ce propos, elle apprécie les actions de formation organisées par la Francophonie en partenariat avec le Haut-commissariat des Nations unies pour les droits de l'Homme dans le cadre de l'Examen périodique universel, qui constituent un soutien aux efforts internationaux dans ce domaine et contribuent aux liens de solidarité. Elle souligne que l'année 2013 est une année décisive pour l'avenir de son pays, qui emprunte le chemin long et difficile de l'intégration dans la famille de la démocratie européenne et qui compte sur l'appui des pays amis, membres de l'Union européenne et de la Francophonie, pour y parvenir.

**Le ministre des Relations extérieures du Cameroun** relève combien la Francophonie est interpellée par les défis sécuritaires, qui constituent une entrave à la démocratie dans les pays en crise ou en sortie de crise dans l'espace francophone et au-delà. Il salue le retour du Mali dans la famille francophone et souhaite plein succès au Président Keita dans les efforts en cours pour un Mali réconcilié. Il salue de même les évolutions positives en RDC. Après avoir souligné l'importance qu'accorde le Président Paul Biya à la préservation de la paix et de la sécurité, il appelle l'attention sur la résolution pacifique du différend terrestre et maritime qui avait opposé le Cameroun et le Nigeria et qui a pris fin en août 2013. Il signale la participation du Cameroun à des OMP au Cambodge, en RDC, en Côte d'Ivoire et en RCA. S'agissant de ce pays où la situation sécuritaire et humanitaire est extrêmement préoccupante, il informe la Conférence que le Cameroun a été désigné par la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CÉÉAC) pour assurer le commandement de la Mission internationale de soutien à la RCA sous conduite africaine (Misca). Se référant à la résolution pour appeler la communauté internationale au renforcement de la lutte contre la piraterie maritime adoptée par le Sommet de Kinshasa, il évoque la tenue à Yaoundé, en juin 2013, d'un sommet mondial pour la sécurité maritime présidé par le président Biya, qui a réuni les chefs d'État de la CÉÉAC et leurs homologues de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CÉDÉAO) afin de rechercher des solutions au problème de la sécurité dans le golfe de Guinée. Mentionnant les élections locales et municipales qui se sont tenues au Cameroun en septembre 2013 et dont le bon déroulement a été salué par la communauté internationale, il remercie le Secrétaire général pour l'envoi, à cette occasion, d'une mission d'information et de contact à Yaoundé et pour le soutien apporté à l'organe électoral indépendant. En conclusion, il se réjouit de la tenue dans son pays de plusieurs réunions de la Francophonie dans les domaines économique et politique, et réitère son appui au fonds de solidarité d'urgence dont la création avait été initiée par le Président Paul Biya lors du Sommet de Montreux, en appelant les États et gouvernements à abonder ce jeune fonds au nom du principe de solidarité agissante cher aux pères fondateurs de l'Organisation.

**Le ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur** exprime la fierté du Sénégal de voir l'un de ses plus dignes représentants, le Président Abdou Diouf, conduire la Francophonie. Il indique que le Président Macky Sall s'attache à perpétuer l'engagement

historique du Sénégal au sein de l'Organisation et qu'il apporte son soutien indéfectible à l'action du Secrétaire général. Regrettant la recrudescence des conflits dans plusieurs pays membres, il note que les OMP onusiennes les plus importantes se déroulent dans l'espace francophone. Il relève les efforts visibles de l'OIF pour la prévention et le règlement des conflits ainsi que la promotion de la démocratie, des droits et des libertés, et réitère l'attachement de son pays aux déclarations de Bamako et de Saint-Boniface. Il réaffirme en outre son engagement au sein de la Minusma et appelle à la poursuite de la lutte contre la menace terroriste qui continue de peser sur le Sahel. Pour lui, seule une action permanente et coordonnée de la communauté internationale peut permettre de relever les défis sécuritaires auxquels cette région et le continent africain dans son ensemble sont confrontés. Concernant la Guinée-Bissau, il indique que le Sénégal soutient les efforts du gouvernement de transition, tout en appelant la communauté internationale à lui apporter l'appui nécessaire au règlement de la crise, au redressement économique et à la réforme du système de sécurité et de défense. Le Sénégal a, quant à lui, contribué au budget électoral et se félicite de la contribution d'autres pays de la CÉDEAO. La même dynamique doit, selon lui, être soutenue dans les autres États où elle est nécessaire, notamment en RCA et en RDC. Le ministre relève ensuite que l'année 2014 marquera un tournant pour la Francophonie, avec l'adoption d'un nouveau cadre stratégique, qui fixera les grandes orientations pour les années à venir en tirant les leçons de la mise en œuvre du précédent. À son avis, ce cadre devra tenir compte du contexte international difficile et des nombreux défis, notamment l'agenda post 2015 pour le développement. Il relève que cet exercice intervient dans un contexte où la crise économique et financière, qui perdure, affecte plus particulièrement les femmes et les jeunes. Il estime, de plus, que la définition d'une stratégie économique pour la Francophonie devrait contribuer à renforcer l'interaction nécessaire entre la paix, la sécurité et le développement. Pour le Sénégal, il est donc impératif de définir une approche d'ensemble afin d'agir non seulement sur les causes sécuritaires mais également sur les causes économiques des crises. À cet égard, il se félicite de l'initiative du Président François Hollande de réunir à Paris un sommet sur la paix, la sécurité et le développement. Il considère, enfin, que pour être en mesure de relever ces défis, l'Organisation devra s'inscrire dans une dynamique de renforcement de la solidarité et de la coopération, dans le cadre d'un système multilatéral fort et équilibré. À cet égard, il préconise la réforme de la gouvernance économique mondiale ainsi que celle du Conseil de sécurité de l'ONU. Il conclut par une demande d'appui à la candidature du Sénégal comme membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2016-2017.

**Le ministre des Affaires étrangères du Bénin** se réjouit des actions menées par l'OIF en faveur de l'État de droit, de la solidarité internationale et de la diversité culturelle. Suivant avec inquiétude le conflit en RCA et ses risques d'extension à l'ensemble de la sous-région, il salue l'implication des États membres de la CÉÉAC dans cette crise et les efforts déployés en vue d'un retour rapide de la paix et de la sécurité dans ce pays. Le Bénin soutient la résolution 2121 du Conseil de sécurité des Nations unies, qui permet d'y déployer des forces pour contribuer à la stabilisation de la situation politico-militaire. Le ministre se réjouit par ailleurs de la tenue des élections législatives au Togo et des avancées significatives qui ont permis l'organisation du premier tour des élections présidentielles à Madagascar. De même, il se félicite de l'annonce des élections législatives et présidentielle en Guinée-Bissau le 24 novembre ainsi que de la victoire des forces armées de la RDC sur la rébellion du M23. Concernant la situation dans son pays, il rassure l'ensemble des délégations quant à la volonté inébranlable du Président Boni Yayi d'approfondir le processus démocratique. Ainsi, les modifications suggérées dans le cadre de la révision de la Constitution ne concernent pas les mesures prévues par la Conférence nationale de 1990, notamment le mandat présidentiel de cinq ans, renouvelable une seule fois, qui garantit l'alternance du pouvoir. Le ministre assure également la Conférence de la volonté de son gouvernement d'organiser au plus tôt les élections locales et remercie l'OIF pour son appui à la Liste électorale permanente informatisée (Lépi). Il se félicite de la mise en œuvre de la résolution sur la piraterie maritime adoptée lors du Sommet de Kinshasa, soulignant qu'elle a permis de réduire considérablement ce fléau. En application des résolutions 2018 et 2039 du Conseil de sécurité des Nations unies, il précise que des rencontres de haut niveau

initiées par la CÉDÉAO, la CÉÉAC et la Commission du golfe de Guinée ont permis l'adoption de trois documents conçus pour servir de base à la mise en œuvre d'une stratégie maritime régionale en Afrique centrale et occidentale. Il rappelle que son pays assure depuis 2012 la présidence du Bureau de coordination mondiale des pays les moins avancés et que le programme d'action d'Istanbul prévoit la réduction de moitié du nombre de PMA à l'horizon 2020. Enfin, il salue le choix du Sénégal pour abriter le prochain Sommet de la Francophonie.

**Le ministre des Relations extérieures et de la Coopération internationale du Burundi** félicite le président de la CMF pour ses efforts inlassables dans les négociations de Kampala entre la RDC et le M23. Il se réjouit des derniers développements dans le Nord Kivu et souhaite que des options politiques soient explorées en vue d'une paix définitive dans la sous-région. Il soutient les initiatives visant à assurer la participation francophone aux OMP et indique que le Burundi dispose de contingents en attente, prêts à être déployés au Mali et en RCA. Espérant la signature prochaine d'un pacte linguistique avec l'OIF, il souligne qu'en raison de sa position géographique, son pays a vocation à faire connaître les valeurs de la Francophonie et à porter des projets régionaux en faveur de la langue française et de son enseignement.

**Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et de la Francophonie du Gabon** appuie les actions conduites par l'Organisation en faveur du retour à la stabilité et à l'ordre constitutionnel en Guinée, en Guinée-Bissau, à Madagascar, au Mali, en RDC et en Centrafrique. S'agissant de ce dernier pays, dont la situation humanitaire et sécuritaire est des plus préoccupantes, il indique que le Gabon s'est engagé dans le cadre de la CÉÉAC à poursuivre les efforts en vue d'une vie politique apaisée et de la sécurité. Il se félicite de la mise en place de la Misca et réitère son appel pour la constitution des forces onusiennes ainsi que pour le respect de l'Accord de Libreville et de la Feuille de route de N'Djamena. En RDC, il se réjouit des avancées remarquables ayant mené à la cessation des hostilités et à la fin de la rébellion du M23. Au Mali, il salue la tenue des élections, qui ont conduit au retour à l'ordre constitutionnel et à la réintégration de ce pays au sein de la Francophonie. Il garde l'espoir que les élections à Madagascar se dérouleront dans de bonnes conditions et qu'elles conduiront au retour de l'ordre constitutionnel. Après avoir marqué son appui pour l'action de l'OIF en Guinée-Bissau, il note avec satisfaction le rapprochement des acteurs politiques pour une gestion consensuelle des processus électoraux dans ces trois pays. Considérant que la prépondérance des défis en matière de paix et de sécurité exige d'accorder plus d'attention aux situations de crise, il apprécie particulièrement la tenue à New York en septembre d'une concertation ministérielle informelle sur la gestion des crises dans l'espace francophone. Il réitère, par ailleurs, la disponibilité de sa délégation à participer au groupe de travail du CPF qui se met en place pour réfléchir à l'amélioration du mode de fonctionnement des instances. Il salue la qualité du rapport du Secrétaire général, notamment en ce qui a trait aux questions administratives et financières et à la coopération, en signalant que son pays souhaite bénéficier d'une attention soutenue dans les priorités retenues. En ce qui concerne le projet de budget de l'OIF, le Gabon, qui a déjà fait connaître sa position, se rallie néanmoins au consensus portant sur le gel des contributions statutaires pour cette seule année 2014 et approuve le lancement d'une réflexion sur les modalités de calcul des contributions statutaires en vue du quadriennium 2015-2018.

**L'ambassadeur d'Albanie** relève le haut niveau de représentation à la concertation informelle de New York et se réjouit que le Secrétaire général des Nations unies s'y soit exprimé en français, ce qui contribue à renforcer la visibilité de la Francophonie. Il se félicite de la dynamique impulsée, qui souligne l'impact de l'Organisation sur la scène internationale. S'agissant de la situation au Mali, il rappelle la disponibilité de l'Albanie à appuyer les opérations militaires, tout en se réjouissant du retour à l'ordre constitutionnel et en marquant son appui aux efforts de renaissance démocratique en cours. Il félicite l'Administrateur de l'OIF et son équipe pour l'excellente coopération avec son pays en ce qui concerne le programme du français dans la vie diplomatique, en précisant qu'environ un tiers des membres

du gouvernement albanais est francophone, incluant le Premier ministre. Il signale que le traitement de la langue française se situe au même niveau que celui de la langue anglaise dans le système scolaire albanais. D'autre part, il se félicite de l'ouverture du processus de négociations qui devrait conduire le Kosovo à l'intégration dans l'Union européenne, en soulignant les efforts considérables que ce dernier déploie pour régulariser ses relations avec la Serbie. Il ajoute que le professionnalisme qui a caractérisé l'organisation des élections par les institutions du Kosovo plaide pour la maturité démocratique de la population. Pour finir, il encourage l'OIF à maintenir l'excellence avec laquelle elle réalise les mandats qui lui sont confiés, en appuyant plus particulièrement l'action qu'elle mène pour le respect de la diversité des peuples.

Au nom du ministre des Affaires étrangères, **le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique du Mali** réitère les remerciements de sa délégation pour la résolution levant la suspension du Mali adoptée la veille par le CPF. Il rend un hommage appuyé au Secrétaire général, auquel il transmet les salutations fraternelles du Président Keita, tout en condamnant le lâche assassinat des deux journalistes français à Kidal, sur le territoire malien. Il souligne qu'en plus de la récente élection présidentielle, l'organisation des élections législatives à venir ainsi que celle des journées de concertation portent le témoignage des avancées de la démocratie dans son pays. Il se réjouit, enfin, que le CPF ait décidé de faire bénéficier le Mali d'un plan spécial d'accompagnement dans tous les domaines de la coopération.

**Le ministre des Relations extérieures et de la Coopération des Comores** remercie les autorités françaises et l'OIF pour leur accueil et salue la richesse de la diversité, la tolérance et la solidarité, au cœur du projet de l'Organisation, ainsi que sa recherche d'efficacité pour être au plus proche des préoccupations humaines. Tout en constatant avec satisfaction les progrès accomplis, il relève qu'il reste beaucoup à faire pour améliorer les conditions de vie des populations francophones, soulignant à cet égard que la fragilité des économies présente de nouveaux défis pour appuyer la démocratie et l'État de droit, et lutter contre la précarité et la misère qui portent atteinte à la dignité humaine. Il salue la détermination du Président Kabila d'en finir avec les rébellions armées ainsi que le soutien de ses efforts par la communauté internationale et, singulièrement, par la Francophonie. Il rend hommage au Président Hollande pour l'aide apportée au Mali, ne doutant pas que la sagesse du peuple malien lui permette de relever le défi de la lutte contre le terrorisme. En tant que présidente en exercice de la COI et voisine de Madagascar, l'Union des Comores mesure l'importance de l'engagement de l'OIF dans la recherche d'une solution à la crise politique qui gangrène ce pays depuis 2009. Tout en espérant que les élections prochaines permettront à Madagascar de renouer avec la stabilité, le ministre estime que ce pays aura besoin d'un appui constant et régulier de la part de la communauté internationale. Aussi juge-t-il essentiel que soit organisée, après les élections, une table ronde pour mobiliser les partenaires économiques et financiers en faveur de Madagascar. Il souligne que les valeurs prônées par la Francophonie ne peuvent s'enraciner que dans une société débarrassée de la misère et de l'illettrisme. Il évoque à cet égard la nécessité d'un appui multiforme et d'interventions dans les secteurs essentiels de l'éducation et du renforcement des capacités. Il informe ensuite la Conférence que le problème de Mayotte a été abordé avec responsabilité par les Comores et la France, qui ont publié une déclaration commune instituant un Haut conseil paritaire chargé de gérer cette question épineuse et qui doit constituer un instrument fiable pour parvenir à des conditions acceptables par les deux parties. Il conclut en rendant hommage au Secrétaire général pour son action résolue.

**Le ministre chargé de la Francophonie du Laos** constate que malgré les défis auxquels sont confrontés ses pays membres, l'OIF continue de resserrer ses rangs pour constituer un espace cohérent et solidaire. Notant que le terrorisme constitue l'une des grandes menaces pour la paix et la sécurité, il souligne que la lutte contre ce fléau requiert un plus haut degré de vigilance et de coopération. Il encourage la Francophonie à prendre toute sa place dans les débats au sein de la communauté internationale car ses interventions reflètent la diversité des idéaux et des cultures des nations qui la composent. Notant que l'OIF n'est pas qu'un simple défenseur

de la langue française, il se félicite de sa capacité à développer des liens de solidarité entre des peuples unis par une culture linguistique. Il se réjouit du récent entretien entre le Président Choummaly Sayasone et le Président Hollande visant à approfondir la coopération bilatérale entre leurs deux pays. Il signale, par ailleurs, que l'année 2013 a été riche en événements francophones au Laos, qui a accueilli la réunion du Bureau de l'AIMF à Vientiane ainsi que celle des structures nationales en charge de la Francophonie de la région d'Asie-Pacifique à Luang Prabang, au terme desquelles ont été adoptés des programmes et plans d'action pour la région. Il souligne l'utilité pour les jeunes, qui sont à la fois l'avenir de la région et les futurs défenseurs de la langue française, du projet Valofrase mis en place depuis 2006, en exprimant le souhait que ce projet bénéficie de plus de moyens. Enfin, au plan national, il félicite l'AUF pour les actions menées, notamment, à travers les classes bilingues du campus numérique.

**Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Science et de l'Innovation du Cap-Vert** réaffirme l'adhésion de son pays aux valeurs de la Francophonie et sa volonté de continuer à œuvrer au développement de la langue française. Cette langue commune étant très importante en tant qu'instrument d'intégration du Cap-Vert en Afrique et dans le monde, il souligne que le français permet également l'accès à la science et à l'innovation. Il encourage ainsi la Francophonie des universités, de la mobilité des étudiants et des chercheurs, de même que la reconnaissance des titres universitaires. Concernant les situations de crise dans l'espace francophone, il espère que la Guinée-Bissau, la RCA et Madagascar reviendront au plus vite à l'ordre constitutionnel.

**Le ministre de la Culture et de la Francophonie de Côte d'Ivoire** félicite le président de la CMF pour le suivi efficace des décisions du Sommet de Kinshasa. Il se réjouit de l'évolution positive de la situation politico-militaire en RDC, de la tenue du 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle à Madagascar dans un climat apaisé et de la bonne organisation des élections législatives en Guinée. Il s'inquiète en revanche de la situation en RCA et souhaite une forte implication de l'OIF pour aider ce pays à sortir de la crise. Il exprime la reconnaissance de la Côte d'Ivoire au Secrétaire général et à l'ensemble de la famille francophone pour toutes les attentions dont elle a fait l'objet ces dernières années. Soulignant que l'appui de la Francophonie a permis d'entreprendre de nombreuses initiatives dans le cadre du renforcement de l'État de droit, il précise qu'elles se sont traduites notamment par le vote de la loi attribuant à la femme le statut de chef de famille au même titre que l'homme, la création d'une Commission nationale des droits de l'Homme, la ratification du Statut de Rome, l'ouverture d'un campus Senghor à Abidjan, la réforme de l'enseignement supérieur, le retour du Marché des arts du spectacle africain en mars 2014, la poursuite de projets tels les Clac, l'Ifadem et le Profadel ainsi que l'organisation à Abidjan en 2017 des VIII<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie. Il soutient l'accent mis sur la dimension économique de l'Organisation, notamment via des initiatives dans les négociations commerciales pour un commerce équitable. Il annonce, dans ce cadre, la signature prochaine d'une convention entre l'OIF et le ministère du Commerce de son pays.

**L'ambassadeur du Maroc** salue le retour du Mali au sein des instances et les efforts pour y renforcer l'autorité de l'État. Il apprécie le soutien de l'OIF aux pays en crise et espère que ces initiatives permettront de mobiliser les moyens nécessaires au retour à l'ordre constitutionnel, notamment en Égypte et en Tunisie. S'agissant de la Centrafrique, il exprime son soutien au gouvernement d'union nationale, insistant sur la relance du processus démocratique. Il appelle à l'intensification et à la coordination des efforts pour éradiquer le terrorisme, en particulier dans la zone sahélo-saharienne. Il considère qu'une stratégie économique inclusive est essentielle pour la Francophonie au regard de l'accroissement des risques lié à des niveaux considérables de chômage, un fléau qui est source de menaces pour la stabilité dans le monde. Il plaide aussi en faveur de la prise en compte du développement durable et des instruments pertinents pour participer au processus de refonte des relations internationales. Notant l'importance du dialogue entre les composantes culturelles et religieuses dans et entre les sociétés, il se réjouit des résultats de la Conférence de Fès, qui permettront de développer des projets d'intérêt commun. Favorable à l'élargissement du champ de la solidarité, il se félicite du nouveau partenariat

engagé entre l'OIF et les institutions financières internationales. Il conclut en indiquant que le Maroc ne ménagera aucun effort pour coopérer avec les autres États et gouvernements membres afin de développer une dynamique d'innovation ainsi que la contribution de la Francophonie à la paix, à la diversité et au développement.

**Le ministre des Affaires étrangères d'Arménie** considère les engagements pris à Kinshasa comme une feuille de route ambitieuse pour la Francophonie. Considérant que la situation au Mali témoigne de réels progrès, il se félicite de la réintégration de ce pays au sein de l'OIF. Il estime toutefois qu'en dépit des importants efforts déployés, des menaces planent sur la paix et qu'une action sur le long terme sera nécessaire pour stabiliser ce pays. Évoquant la situation dans le Caucase du Sud, il fait part de la mobilisation en vue du règlement pacifique du conflit du Haut-Karabagh et affirme le plein soutien de son gouvernement à ces efforts. Marquant ensuite son appréciation de l'espace francophone comme cadre de dialogue et d'action concertée et solidaire, il insiste sur le développement de la coopération décentralisée, interparlementaire et universitaire. Il souligne par ailleurs la mise en œuvre d'une grande partie du pacte linguistique que l'Arménie a signé avec l'OIF. Il met en lumière l'ampleur prise par la Journée internationale de la Francophonie dans son pays, devenue une véritable saison francophone, avec plus de 400 événements organisés sur un mois et demi dans toutes les régions. Il évoque la participation active de l'Arménie aux Jeux de Nice en septembre 2013. Enfin, il souligne la priorité accordée à la promotion du dialogue interculturel et à la lutte contre la xénophobie et l'intolérance dans le cadre de la présidence arménienne du Conseil de l'Europe, qui a été l'occasion d'organiser à Erevan une conférence sur ce thème.

Après avoir excusé le ministre de tutelle, empêché, **l'ambassadeur de Maurice** remercie le Secrétaire général pour son rapport complet, qui expose nombre des problèmes touchant les pays membres. Il adhère aux propos exprimés sur l'ensemble de ces sujets mais plus particulièrement pour accueillir le Mali, se réjouissant de la levée de suspension qui frappait ce pays frère. Il attend avec impatience celle de Madagascar à la suite de l'élection présidentielle et espère que le peuple malgache retrouvera sérénité, démocratie et développement économique. Enfin, le meurtre odieux des journalistes français dans l'exercice de leurs fonctions au Mali l'amène à dire que la presse mauricienne, qui est à 90% francophone, est indépendante et joue un rôle important dans la vie de la démocratie.

**L'ambassadeur du Rwanda** annonce que les élections générales dans son pays ont été marquées par une participation record de 98% et une majorité de 64% de femmes élues au parlement. Au Mali, bien que les défis sécuritaires restent nombreux, l'investiture du Président Keita montre que chaque pays peut trouver en lui-même la force d'aller de l'avant. Il salue la tenue des élections dans le calme en Guinée et appelle à la retenue en attendant la décision de la Cour suprême sur les résultats. Il note également la bonne tenue du 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle à Madagascar, où il invite l'OIF à poursuivre son accompagnement. Il espère que les élections permettront le retour à la légalité constitutionnelle en Guinée-Bissau. En RCA, il redoute le délitement des institutions en l'absence d'une stratégie de stabilisation. Quant à la RDC, qui vit un tournant de son histoire avec la décision du M23 de déposer les armes, il souligne l'aide déterminante de la Monusco et de la brigade d'intervention de l'ONU. Néanmoins, il note que la stabilité politique et sécuritaire n'est pas retrouvée car d'autres forces armées ayant perpétré le génocide au Rwanda restent actives. Il lance donc un appel pressant pour que la Monusco s'attaque à ces milices et à la quarantaine de groupes rebelles existants. Il souligne l'importance du respect de l'Accord d'Addis-Abeba et de la poursuite du dialogue de Kampala, rappelant que le Rwanda abrite 75 000 réfugiés congolais. Il se félicite qu'en dépit des tirs de roquettes en provenance du territoire congolais visant délibérément son pays, ce dernier n'ait pas répondu à cette provocation destinée à l'entraîner dans un conflit avec la RDC.

Au terme du débat, **le président de la CMF** retient que l'ensemble des documents transmis par l'OIF sont entérinés. Le *Budget de l'OIF pour l'année 2014* et la *Résolution portant ouverture de crédits de l'OIF au titre de l'année 2014* sont ainsi adoptés. Par ailleurs, la CMF entérine le

relevé des conclusions du Groupe de travail sur le barème des contributions, donnant ainsi son accord pour que les mesures conformes aux décisions antérieures soient prises dans le cas du non-paiement des contributions statutaires ou des arriérés de contributions, en l'absence d'un plan d'apurement négocié avec l'OIF. La CMF donne quitus à la Grèce en ce qui concerne le règlement de ses arriérés tel que négocié avec l'OIF. Enfin, elle donne mandat au Groupe de travail de réfléchir à la question de l'indexation habituelle des contributions de 2,5%, non appliquée en 2014, en lui demandant de faire régulièrement état au CPF de ses travaux.

### 3. Points d'information

#### 3.1. Suivi des engagements du Sommet de Kinshasa

**Le président de la CMF** rappelle que le Sommet de Kinshasa a été l'occasion pour les chefs d'État et de gouvernement de prendre des engagements politiques, économiques et environnementaux, ainsi que des mesures concernant la promotion de la langue française et la coopération multilatérale francophone. Sur le volet de la gouvernance environnementale et économique, il mentionne la tenue de concertations ministérielles présidées par son pays et consacrées aux objectifs du développement durable, à l'économie verte, à la lutte contre les changements climatiques et au soutien au Fonds vert. Il constate que ces concertations ont permis d'harmoniser les visions afin de proposer des solutions francophones concrètes aux défis environnementaux. Il évoque par ailleurs le Groupe pilote sur les financements innovants, co-présidé par la France dans le cadre de la réflexion sur l'agenda post 2015. Il se réjouit que la RDC, le Congo et les Comores soient engagés dans le processus d'élaboration de leurs stratégies nationales de développement durable grâce à l'accompagnement de l'Organisation. Il précise que la contribution de l'OIF a également été essentielle au projet de gestion durable des ressources forestières en Haïti. Néanmoins, des efforts doivent encore être faits en vue de l'adoption de l'agenda post 2015, s'agissant notamment de l'implication des États membres dans le processus de mise en place du Forum politique de haut niveau sur le développement durable.

Sous l'angle économique et financier, le Ministre Tshibanda note que des progrès notables ont été enregistrés en matière de plaidoyer auprès du G8, de discussions sur le financement du développement, sur la réduction des inégalités sociales et sur la consolidation des échanges ainsi qu'au niveau de la concertation entre États et gouvernements francophones. Il mentionne l'organisation par l'OIF d'ateliers de renforcement de l'expertise francophone en négociations commerciales, notamment dans la perspective de la 9<sup>e</sup> Conférence de l'Organisation mondiale du commerce en décembre 2013. En outre, il se félicite qu'un groupe de travail sur l'élaboration d'une stratégie économique pour la Francophonie ait été mis en place sous la présidence du Maroc. Il indique, enfin, que si la phase expérimentale du nouveau programme d'appui au développement local présente des indicateurs satisfaisants sur le terrain, des efforts supplémentaires doivent être déployés pour la mise en place d'actions visant le développement de l'entrepreneuriat au sein de l'espace francophone.

Sur le volet de la gouvernance démocratique et des droits de l'Homme, il souligne que l'OIF promeut une approche globale de la réforme des secteurs de la sécurité et a adopté une démarche judiciaire commune dans le traitement des menaces transnationales. Par ailleurs, il relève que la Francophonie a engagé diverses actions en vue d'améliorer la participation de contingents francophones aux OMP, de faciliter leur accès à des postes de commandement et de renforcer le multilinguisme à travers l'usage du français. Il salue à cet égard le partenariat fructueux développé entre les services de l'ONU, Francopol, le Centre de politique de sécurité de Genève et l'OIF. Il constate avec satisfaction que l'Organisation a pu participer à la 11<sup>e</sup> session de l'Assemblée des États parties au Statut de Rome et y intervenir pour la première fois dans le débat général. Néanmoins, il signale que les États membres devront redoubler d'efforts afin de transposer les instruments internationaux des droits de l'Homme en droit interne. En ce qui a trait à l'amélioration de la situation de la femme, il se réjouit des actions de plaidoyer de la Francophonie sur les violences faites aux femmes. Il félicite en outre

le Secrétaire général pour la création du Réseau francophone pour l'égalité femme-homme, et remercie le Sénégal et la France d'avoir organisé respectivement un colloque sur la participation des femmes en politique, en décembre 2012 à Dakar, et le 1<sup>er</sup> Forum mondial des femmes francophones, en mars 2013 à Paris.

Sur le volet relatif à la langue française, la diversité culturelle et l'éducation, il souligne que la langue française a été au cœur de plusieurs actions de l'OIF en faveur du multilinguisme au sein des organisations internationales partenaires. Il signale qu'Haïti a été bénéficiaire de la solidarité francophone à travers la consolidation de son réseau de lecture publique. Il salue en outre les actions de coopération dans la région Asie-Pacifique, touchant notamment le renforcement des capacités dans les systèmes éducatifs du Cambodge, du Laos et du Vietnam. Après s'être félicité de la nomination de M<sup>me</sup> Hélène Carrère d'Encausse en qualité de Grand témoin de la Francophonie aux Jeux olympiques de Sotchi, il rappelle que l'application du Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales requiert la contribution effective de chacun des États membres. Il encourage l'Organisation à œuvrer pour favoriser une meilleure adéquation entre l'offre globale de l'éducation et le besoin d'intégration sociale, tout en soulignant que des efforts sont à fournir pour la promotion des industries culturelles dans les pays du Sud. Il exprime en outre le souhait que soient poursuivis les programmes Élan et Ifadem ainsi que le renforcement des actions éducatives axées sur le développement durable.

S'agissant de la place de l'Afrique dans la gouvernance mondiale, il salue tout d'abord la collaboration entre l'OIF et le Commonwealth, qui a permis, grâce à l'intervention des deux secrétaires généraux, que la RDC et la Gambie soient invitées aux travaux préparatoires du G20 à Moscou. Il annonce par ailleurs que les pays du G8 se sont engagés en juin 2013 à œuvrer au profit d'une croissance durable et inclusive en Afrique en favorisant les projets régionaux. Pour être efficace, la Francophonie doit selon lui continuer à cultiver la paix dans son espace et favoriser la connaissance mutuelle et le rapprochement de ses peuples. À cet égard, il se félicite de la tenue, en octobre, de la Conférence de Fès pour le dialogue des cultures et des religions.

Concernant le suivi des résolutions spécifiques adoptées au Sommet de Kinshasa, il salue la tenue en juin 2013, à Yaoundé, du Sommet sur la sûreté et la sécurité maritime dans le golfe de Guinée. En revanche, il estime que les recommandations liées à la gouvernance dans les industries extractives et forestières méritent une attention accrue de la part de la Francophonie.

Par ailleurs, il se félicite du retour à l'ordre constitutionnel au Mali grâce à l'engagement des autorités nationales, de la communauté internationale et de la Francophonie. Il souligne en outre le succès des réformes internes engagées par le gouvernement de la RDC, tel que souhaité par le Sommet de Kinshasa. Enfin, il note avec satisfaction le climat d'apaisement qui a prévalu lors du 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle à Madagascar, tout en soulignant la nécessité de suivre attentivement l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et à Chypre.

En guise de conclusion, il annonce que ce bilan à mi-parcours sera mis à la disposition de la commission politique du CPF sous la forme d'un tableau détaillé, pour suivi et enrichissement.

### 3.2. Préparation du XV<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie (Dakar 2014)

Reconnaissant de la confiance dont les chefs d'État et de gouvernement des pays membres de la Francophonie ont honoré le Sénégal en lui confiant l'organisation du XV<sup>e</sup> Sommet, **le ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur**, M. Mankeur Ndiaye, signale que le Président Macky Sall a rapidement donné des directives visant à assurer le succès de cette rencontre sur les plans organisationnel et scientifique. C'est ainsi qu'une première réunion de lancement s'est tenue en décembre 2012 pour constituer une équipe pluridisciplinaire incluant, hormis lui-même, le ministre de la Culture, M. Abdoul Aziz Mbaye en tant que président du comité national d'organisation, un délégué général, M. Jacques Habib Sy, et, comme président du comité scientifique, M. Hamidou Kasse.

Le Sénégal propose les 29 et 30 novembre 2014 comme dates pour la tenue de ce XV<sup>e</sup> Sommet à Dakar, qui sera précédé par la traditionnelle conférence ministérielle préparatoire. Il suggère en outre de consacrer le Sommet au thème *Femmes et jeunes en Francophonie : vecteurs de paix, acteurs de développement*, choix fondé sur des raisons qui tiennent à la fois de l'expérience, de l'actualité et du pari sur le futur de la Francophonie et sur l'avenir du monde. Considérant que les femmes et les jeunes, qui représentent la majorité de la population de l'espace francophone, sont souvent les plus touchés par les conflits socio-économiques, le Sénégal estime nécessaire d'opérer une mutation décisive pour faire de ces catégories de citoyens de véritables vecteurs de paix et de développement. Aussi, afin de contribuer à un développement bénéfique pour tous, il juge indispensable d'accorder aux femmes et aux jeunes une attention particulière. Le ministre annonce la distribution d'un document présentant ce thème, qui sera enrichi davantage par la suite grâce aux contributions attendues des États et gouvernements membres. Il affirme la volonté des organisateurs que le Sommet de Dakar revête une dimension populaire et qu'il soit ponctué par des moments scientifiques, culturels et économiques. Le Sénégal se propose également de favoriser des échanges interactifs entre les chefs d'État et de gouvernement, y compris lors des séances à huis clos.

Sur le plan logistique, le ministre indique que le nouveau Centre international de conférences de Diamniadio en cours de construction où se tiendra le Sommet est un lieu convivial qui peut accueillir 1 500 personnes en séance plénière, d'autres lieux étant prévus pour les manifestations parallèles. Outre les diverses salles de réunions qui seront mises à la disposition des chefs d'État et de gouvernement, le centre de conférences inclut, entre autres, un musée et des restaurants. Il bénéficie des équipements du pôle d'intégration urbain qui comprend la deuxième université de la ville, des structures touristiques, un plan d'eau et le siège du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Le ministre déclare que le financement du centre est bouclé et que le site devrait être livré clés en main dans dix mois, c'est-à-dire trois mois avant le Sommet. En confirmant les capacités hôtelières, ainsi que la qualité des infrastructures, y compris routières, du pays, il affirme que, fidèle à sa tradition de « teranga », le Sénégal entend faire de ce sommet en terre africaine une réussite sur tous les plans. Cette détermination est symbolisée par le choix du lion pour le logo du Sommet de Dakar, animal qui représente, dans l'imaginaire collectif des Sénégalais, le courage et la puissance mais aussi la sagesse et la sérénité. En dévoilant ce logo, le ministre exprime l'espoir que la générosité et l'enthousiasme de l'Organisation lui ouvre le chemin de l'innovation et une présence plus active dans le monde et se félicite que le XV<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie soit accueilli à la porte atlantique de l'Afrique, terre de brassage et d'hospitalité.

Au nom de la CMF, **le président** félicite le ministre du Sénégal pour sa présentation et l'assure de l'appui de la communauté francophone pour la préparation de ce XV<sup>e</sup> Sommet.

**La ministre déléguée chargée de la Francophonie de la France** tient à féliciter le Sénégal pour le choix d'un thème ambitieux, qui constitue une réponse à l'appel formulé le 20 mars lors du 1<sup>er</sup> Forum mondial des femmes francophones et à la création du Réseau francophone pour l'égalité femme-homme, lancé le 25 octobre 2013. Elle propose que soit élaborée, en vue du Sommet de Dakar, une déclaration solennelle spécifique sur les droits des femmes.

#### **4. Rapport du Commissaire aux comptes de l'OIF et du FMU**

**La directrice de l'audit externe de l'OIF à la Cour des comptes de France**, M<sup>me</sup> Michèle Dayries, indique qu'elle ne présentera que les recommandations de priorité 1 — c'est-à-dire celles qui requièrent l'attention immédiate de l'administration — figurant dans les rapports établis en 2013 par le commissaire aux comptes de l'OIF, à savoir : le rapport sur les états financiers 2012 et trois rapports d'audit portant respectivement sur la gestion des ressources humaines et des contrats d'experts, sur la gestion de la représentation permanente de l'OIF auprès de l'Union européenne et sur celle de la représentation permanente auprès de l'Union africaine.

S'agissant du rapport sur les états financiers, elle indique, en résumé, que :

- l'état de la performance financière de l'OIF ne présente pas de risque, les ressources étant en augmentation de 7,7% et les charges maîtrisées avec une augmentation de 0,9% ;
- la situation financière de l'OIF ne présente pas non plus de risque, les dettes ayant diminué de 37,6%, et la trésorerie, malgré une diminution de 8,2%, restant abondante à 52,5 M€, tandis que les réserves sont en augmentation de 17,5%.

Elle souligne deux faits significatifs :

- le versement à la France de 100% (soit 15 M€) du produit de la vente de deux immeubles et la contribution exceptionnelle de la France à l'OIF pour 50% (soit 7,5 M€), ce qui a permis au commissaire aux comptes de lever la réserve émise sur les états financiers 2011 ;
- le passage aux normes IPSAS, qui représente une révolution comptable pour l'OIF.

L'opinion du commissaire aux comptes est une certification sans réserve, les états financiers donnant une image fidèle de la situation de l'OIF au 31 décembre 2012, tout comme de la performance financière et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, conformément aux IPSAS. Toutefois, M<sup>me</sup> Dayries indique qu'un certain nombre de recommandations ont été émises, en précisant que sur les 20 recommandations des exercices précédents, huit ont été mises en œuvre, neuf ne sont pas achevées et trois n'ont pas été mises en œuvre. D'autre part, 12 nouvelles recommandations ont été formulées, dont quatre de priorité 1, qu'elle présente :

1. Faire évoluer l'organisation et le processus d'établissement des états financiers pour être en mesure de présenter dans les délais convenus des états financiers 2013 complets et d'un haut niveau de qualité au commissaire aux comptes ;
2. Dans le cadre de la poursuite du renforcement du contrôle interne, mettre en place les processus et les conditions permettant au Secrétaire général de signer une Déclaration sur le contrôle interne ;
3. Prendre des dispositions relatives aux conditions de prévention des conflits d'intérêts dans le cadre d'un code de déontologie : prévoir des dispositions relatives à l'obligation pour les membres du personnel de divulguer toute fraude, corruption ou mauvaise utilisation des ressources de l'OIF ainsi que la garantie de protection de l'agent qui divulgue de tels faits contre d'éventuelles représailles ;
4. Finaliser au plus vite le système de comptabilité analytique pour fournir une information plus précise quant à la répartition des charges entre programmation et fonctionnement. Préciser dans l'annexe aux états financiers les modalités de répartition appliquées, leurs faiblesses actuelles et les actions en cours pour les corriger.

S'agissant du rapport d'audit sur la gestion des ressources humaines et les contrats d'experts, M<sup>me</sup> Dayries cite, sur les huit recommandations de priorité 1 qui y figurent, une recommandation qu'elle considère importante concernant l'âge du départ à la retraite, qui est plus élevé dans les autres organisations internationales, par exemple à l'ONU, où l'âge de la retraite actuellement fixé à 62 ans est en train de passer à 65.

Concernant les rapports sur la gestion des représentations permanentes de l'OIF, elle indique que celle auprès de l'Union européenne a fait l'objet de 21 recommandations dont dix de priorité 1. Elle souligne que la reprise en main du système de gestion comptable s'imposait, que la gestion du personnel posait problème sur plusieurs points et que le contrôle de l'usage des subventions devait être renforcé, ce qui pose la question d'une stratégie claire à l'égard des représentations qui, soit ont un rôle purement diplomatique, soit sont plus impliquées dans la programmation. S'agissant de la représentation permanente auprès de l'Union africaine, sur les 14 recommandations formulées, les huit de priorité 1 portent sur des points juridiques relatifs à la gestion comptable et financière ou à celle du personnel mais sans que n'aient été soulevés des problèmes aussi importants que ceux rencontrés à Bruxelles.

En conclusion, M<sup>me</sup> Dayries présente un aperçu du programme d'audit pour l'année 2014 qui, outre les états financiers 2013, portera sur la politique des achats de l'OIF, sur la mise en œuvre des recommandations du commissaire aux comptes depuis 2006 et, enfin, sur la performance opérationnelle de la Mission de promotion de la langue française et de la diversité culturelle.

## 5. Communications à la Conférence

### 5.1. États membres associés et observateurs

**Le ministre des Affaires étrangères de Slovénie** se félicite que le Sommet de Kinshasa ait porté sur les enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale et qu'il ait permis que soit renforcé le rôle de l'OIF en tant qu'acteur de premier ordre au niveau international. Il souligne que la concertation ministérielle de New York a fait la preuve du renforcement de la mobilisation et de l'action de l'Organisation au service de la paix. Rappelant l'attachement de la Slovénie aux valeurs fondamentales de la Francophonie que sont, notamment, la protection des droits de l'Homme et la promotion de l'égalité femme-homme, il salue l'engagement de l'OIF dans ces domaines et se réjouit que le Sommet de Dakar soit dédié aux droits des femmes et à leur protection dans les conflits armés. Il se félicite de la réussite du 1<sup>er</sup> Forum mondial des femmes francophones, qui a permis de souligner le rôle des femmes et l'importance de leur contribution pour améliorer les conditions de vie de l'ensemble des citoyens. À cet égard, il se réjouit de la création du Réseau francophone pour l'égalité femme-homme. Réitérant l'attachement de son pays à l'ensemble de ces valeurs, il annonce la candidature slovène au Conseil des droits de l'Homme pour la période 2016-2018 et sollicite le soutien de toute la famille francophone. Il souligne l'attachement de son pays à la diversité linguistique et salue les initiatives de l'OIF dans ce domaine. Il annonce enfin que son gouvernement vient de signer un avenant relatif à la poursuite du programme pluriannuel de formation au français dans l'administration slovène pour l'année 2014.

**Le ministre de la Culture, des Arts et du Patrimoine du Qatar** souligne que son pays est guidé par la volonté de perpétuer la tradition de tolérance qui a marqué la civilisation arabomusulmane. Il s'est investi dans de nombreuses manifestations francophones, dont les Jeux de Nice, le Forum mondial de la langue française et celui des femmes francophones. Il exerce son rôle économique en tant qu'investisseur dans les pays francophones et mesure l'importance de la culture, de la langue et de leur impact sur les relations multilatérales, ce qui le conduit à ouvrir plusieurs représentations diplomatiques ou consulaires dans l'espace francophone. Conscient du rayonnement culturel de la langue française, il a, enfin, décidé d'inclure son apprentissage dans le système éducatif national, dont elle est désormais une matière fondamentale.

**L'ambassadeur de l'Uruguay** souligne que la clé de voûte de l'adhésion de son pays à l'OIF a été le renforcement du dialogue entre les femmes, les hommes et les jeunes francophones comme instrument de résolution des conflits et en faveur de la démocratie. Il indique que les origines de la population uruguayenne ne sont pas qu'espagnoles et italiennes mais aussi françaises, suisses, grecques, libanaises et bulgares. De plus, le port de Montevideo a reçu des esclaves en provenance de l'île de Gorée qui ont, eux aussi, participé à la construction du pays et de ses identités multiples. Il annonce l'organisation en décembre d'un séminaire sur le thème *Frontières : limites ou espaces de rencontres* avec l'Unesco, l'Académie des sciences et le monde universitaire français. Un autre séminaire préparé avec les universités françaises se tiendra en mars 2014 sur le thème *Sortir de la violence*, qui ciblera en particulier celle dont les femmes sont victimes. L'ambassadeur se félicite que son pays ait exercé la présidence du Conseil des droits de l'Homme en 2011 et 2012, et que l'Ambassadeure Laura Dupuy ait été la première femme à y avoir été élue comme présidente. Il espère le soutien de la Francophonie à la candidature de l'Uruguay au Conseil des droits de l'Homme pour la période 2014-2016. Il se félicite par ailleurs de la première participation de son pays aux Jeux de la Francophonie à Nice. Enfin, il indique qu'il était récemment à Tarbes avec le ministre de l'Éducation et de la Culture de

l'Uruguay pour visiter le Lycée Lautréamont, spécialisé dans l'hôtellerie et la restauration, et étudier des pistes de projets et travaux éducatifs.

**L'ambassadeure de la République tchèque** note avec satisfaction que les États observateurs ont toute leur place au sein de l'Organisation. Elle se félicite de l'initiative prise par l'OIF en 2011 de tenir avec les États observateurs des réunions thématiques qui donnent lieu à des échanges très appréciés et remercie le Secrétaire général pour l'attention qu'il porte à leurs travaux. Elle assure que sa délégation s'efforcera de proposer des sujets permettant d'accroître l'activité des États observateurs au sein de l'Organisation ainsi que leur participation dans ses programmes. Selon elle, la Francophonie est une grande famille qui n'est pas seulement un espace linguistique mais dont la langue en partage est un capital permettant de mieux se comprendre. Concernant l'apprentissage de la langue française, elle se félicite de la décision de prolonger jusqu'en 2014 le programme *Le français dans la diplomatie et la fonction publique* dans son pays, tout en faisant remarquer qu'il est devenu moins facilement accessible car seuls les cours de français spécialisé sont financés désormais. En outre, ces cours sont réservés aux seules personnes impliquées dans les négociations internationales. Faisant valoir les efforts importants que la République tchèque déploie pour développer la langue française, elle informe la CMF que le ministère des Affaires étrangères présentera prochainement un projet pour élargir l'usage du français au sein de l'Académie diplomatique, qu'il a ouvert récemment un cycle de conférences en français dont la première a eu lieu en octobre et qu'il organise régulièrement un « Café francophone » pour le corps diplomatique à Prague.

**Selon l'ambassadeure de Serbie**, c'est la diversité culturelle qui, par le biais de la solidarité, de l'éducation et du combat mené pour la paix et la gouvernance démocratique, réunit les États et gouvernements membres de la Francophonie. Après avoir rappelé que la Serbie a obtenu le statut d'observateur en 2006, elle souligne que le français est présent dans les programmes scolaires à tous les niveaux, de l'école primaire jusqu'à l'université, et reste la seconde langue étrangère enseignée. Elle évoque une coopération active avec l'AUF et cite l'existence d'une dizaine d'établissements bilingues francophones. Outre la célébration active de la Journée de la Francophonie, des bourses sont accordées aux étudiants francophones à travers le programme *Le Monde en Serbie* ; une centaine de bourses ont ainsi été attribuées depuis 2010 à des étudiants provenant d'une quinzaine de pays membres de l'OIF. Un plan national de formation a été adopté à la suite de la signature avec l'OIF, la France, la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Luxembourg d'un mémorandum portant sur un programme pluriannuel de formation au français dans l'administration. L'ambassadeure déclare que son gouvernement continuera de soutenir les actions politiques et économiques de l'Organisation, de même que la promotion du français et de la diversité culturelle. Elle remercie les pays francophones qui reconnaissent et respectent la souveraineté et l'intégrité du territoire de la Serbie, qu'elle décrit comme un pays multiethnique et multiconfessionnel. Elle espère, enfin, que les pays d'Europe membres de l'OIF soutiendront plus fortement dans l'avenir les aspirations européennes de la Serbie.

**Le ministre des Affaires étrangères de Slovaquie** se félicite que son pays ait pu participer aux Jeux de la Francophonie à Nice en septembre. Après s'être réjoui de la médaille d'argent obtenue en lutte libre féminine, il souligne que l'important était de partager ce moment de convivialité entre francophones. Il rappelle le vif intérêt que son pays porte au programme *Le français dans la diplomatie et la fonction publique* et remercie l'ensemble des partenaires qui le soutiennent financièrement et moralement. Considérant qu'à travers ces formations, c'est une certaine vision de la langue française et des valeurs véhiculées par la Francophonie qui sont transmises, il souhaite la poursuite de ce programme. Enfin, il remercie l'OIF de son accueil envers les États observateurs, qu'il appelle à prendre leur part de responsabilité.

**L'ambassadeure d'Autriche** rappelle que son pays a adhéré en tant qu'observateur de l'OIF au Sommet de Ouagadougou, en 2004, et se réjouit de faire partie de la communauté de valeurs défendues par la Francophonie, dont l'attachement à la paix, à la démocratie, aux droits de l'Homme et à la diversité culturelle. Notant les nombreuses crises dans l'espace francophone

ces dernières années, elle félicite l'OIF pour sa prise de responsabilités à cet égard, notamment à travers les plaidoyers du Secrétaire général. Mentionnant les Journées internationales de la Francophonie, dédiées successivement à la jeunesse, à la langue française puis aux femmes en 2013, elle se félicite de cet engagement rythmé par les nouvelles donnes de l'actualité. Elle se réjouit des actions de l'OIF en faveur des jeunes, notamment l'organisation du Forum mondial de la langue française à Québec en 2012 et celle des Jeux de la Francophonie à Nice en 2013 ; elle remercie l'Organisation d'avoir permis à l'ensemble des États observateurs d'y participer. Heureuse de la bonne relation que son pays entretient avec l'Organisation, elle se félicite qu'un certain nombre de fonctionnaires autrichiens améliorent leur français grâce aux cours intensifs proposés par l'OIF. De plus, elle signale que la Chaire francophone de sciences politiques à l'Académie diplomatique de Vienne permet aux étudiants d'approfondir leur maîtrise de cette langue. Elle conclut en remerciant l'Organisation pour la tenue de réunions thématiques très intéressantes avec les États observateurs et en assurant que l'Autriche est prête à apporter son soutien à la solidarité francophone.

**La cheffe de délégation de la Croatie** note que les transformations profondes que son pays a connues au cours des vingt dernières années ont permis la mise en place des institutions de l'État et sa modernisation, le retour de la paix et la démocratisation de la société. Elle indique que, grâce à ces transformations, la Croatie a récemment intégré l'Union européenne et qu'elle est désireuse de partager le savoir-faire acquis en matière de transition démocratique post-conflit. Ayant mis en place des accords de coopération bilatérale avec cinq États membres de l'Organisation, la Croatie est ouverte à étendre cette démarche à d'autres pays francophones. Forte de son expérience en maintien de la paix, elle a également contribué à la création de la Commission de consolidation de la paix de l'ONU, qu'elle préside actuellement. De même, son gouvernement, qui accorde une grande importance aux droits des femmes, a organisé en septembre 2013 une réunion ministérielle sur l'autonomisation économique des femmes, en collaboration avec ONU Femmes. La Croatie estime en effet que la participation plus large des femmes aux espaces politiques et économiques est vitale pour le développement des sociétés et la réduction de la pauvreté. À cet égard, la cheffe de délégation salue les efforts de l'OIF pour le renforcement des droits des femmes. Se félicitant par ailleurs de la formation au français des fonctionnaires croates qui se poursuit avec succès depuis plusieurs années et confirmant l'intérêt de son pays à poursuivre cette coopération, elle annonce la signature prochaine avec l'Organisation d'une convention de partenariat dans ce sens.

**La représentante de la Lettonie** note l'approfondissement des relations de son pays avec les États et les institutions de la Francophonie, se félicitant en particulier de l'adhésion à l'AUF de l'Université de la Lettonie. Particulièrement heureuse d'avoir été conviée au Forum mondial des femmes francophones, elle se réjouit d'une participation active de l'Organisation en matière d'égalité femme-homme. Elle salue les efforts de l'OIF en faveur de la paix et de la sécurité, préoccupation essentielle qui est partagée par son pays, et relève la contribution francophone au règlement des crises politiques en Afrique. Après avoir condamné l'assassinat des journalistes de RFI au Mali, elle approuve le choix de la solution militaire pour résoudre la crise dans ce pays et signale que la Lettonie a participé à la formation des militaires dans le cadre de la mission de l'Union européenne. En matière de sécurité et de dialogue politique, elle souligne l'importance d'une coordination efficace entre partenaires internationaux et appelle à la solidarité envers les pays touchés par les crises. Mettant en exergue le rôle de la langue française dans la diffusion des valeurs de la Francophonie, elle mentionne la reconduction pour un an du programme de formation au français dans l'administration lettone, dont elle relève l'importance en vue de la présidence du Conseil de l'Union européenne qu'assurera la Lettonie au premier semestre 2015. Elle partage l'appréciation de la représentante tchèque concernant le rôle et l'implication des observateurs dans les débats au sein de l'Organisation, qui se compare avantageusement à ce qui se pratique dans d'autres organisations internationales.

**Le chef de délégation des Émirats arabes unis** adresse tout d'abord ses condoléances à la France pour la perte des deux journalistes de RFI assassinés au Mali. Il renouvelle

l'assurance de l'engagement de son pays à défendre les valeurs de la Francophonie, à contribuer à promouvoir la paix mondiale et à soutenir le développement des pays membres de l'Organisation. Il exprime sa reconnaissance au Secrétaire général, qui a demandé aux pays membres de la Francophonie de soutenir la candidature de Dubaï pour l'accueil de l'Exposition universelle en 2020 et, dans la perspective du vote final organisé à Paris le 27 novembre 2013 qui l'oppose à la ville russe d'Ekaterinbourg, il remercie à l'avance les États membres pour leur soutien à cette candidature.

**La commissaire ministérielle aux affaires francophones de Hongrie** indique que la langue française est associée dans son pays aux principes fondamentaux de diversité culturelle et linguistique, de liberté et de paix. Elle souligne que le rôle joué par l'OIF dans les enjeux globaux a conduit son gouvernement à vouloir renforcer ses liens avec la Francophonie et qu'il a créé à cet effet le poste qu'elle occupe. Elle remercie l'Organisation pour le programme de formation au français des fonctionnaires hongrois. S'agissant de l'éducation du et en français en Hongrie, elle relève que la langue française est la troisième langue étrangère dans les écoles primaires et secondaires et que 24 écoles primaires et 10 lycées proposent un enseignement bilingue. Des filières francophones dispensent un enseignement en français conduisant à un double diplôme octroyé en partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur francophones. À titre d'exemple de succès, la commissaire annonce la création d'un centre universitaire francophone inauguré en septembre qui résulte du travail engagé depuis 2005 entre l'université hongroise et une université française. Les candidats qui y sont accueillis sont pour moitié hongrois et pour moitié en provenance du Sud-Est européen. La Hongrie a pour ambition que ce centre, qui a pour but de coordonner les filières, devienne une vraie université francophone et qu'il promeuve la coopération entre pays de la région autour de la langue française. En terminant, la commissaire évoque la possibilité que la Hongrie demande le passage au statut de membre associé de l'OIF, témoignant ainsi de son engagement accru au sein de la Francophonie.

**Le vice-ministre des Affaires étrangères de Lituanie** annonce que l'année 2012 a marqué une nouvelle étape dans la coopération entre son pays et l'OIF grâce à l'accord conclu pour la formation au français des diplomates et des fonctionnaires, qui a concouru au succès de la présidence lituanienne du Conseil de l'Union européenne en 2013. Il remercie les États qui ont témoigné leur confiance à son pays, élu en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU pour la période 2014-2015 et déclare que la Lituanie ne ménagera aucun effort pour que le Conseil de sécurité soit efficace. Il marque son soutien à la contribution de l'OIF et des autres organisations aux efforts de l'ONU visant la consolidation de la paix et de la sécurité à travers le monde, ce qu'illustre la participation du ministre des Affaires étrangères lituanien à la concertation ministérielle francophone informelle organisée à New York. D'autre part, la Lituanie estimant que l'aide humanitaire, technique et financière est aussi importante que la sécurité physique, elle a porté assistance à Haïti à la suite du séisme, à la Tunisie pour sa réforme démocratique ainsi qu'au Mali pour le rétablissement de la sécurité et de la paix. Le vice-ministre soutient en outre la Déclaration de Kinshasa et les résolutions sur le développement durable et l'environnement. Évoquant par ailleurs les nombreuses manifestations organisées en Lituanie à l'occasion de la Journée de la Francophonie, il signale que le Maroc y était l'invité d'honneur en 2013 et que des candidatures sont souhaitées pour la présentation d'un autre pays francophone à cette occasion en 2014.

**La cheffe de délégation du Ghana** salue le retour du Mali au sein de l'OIF, de même que le travail du Secrétaire général et de ses collaborateurs pour appuyer les pays éprouvés. Elle indique que le Ghana considère l'OIF comme un partenaire fiable et apprécie son apport, tant en ce qui concerne la paix internationale et le règlement des conflits que la diversité culturelle ou le développement durable. La Francophonie est à ses yeux l'une des organisations dont la voix doit être entendue fortement dans les débats sur l'après 2015 car elle porte celle de l'Afrique, concernée au premier chef par l'éradication de la pauvreté, la situation de la femme et les droits des populations vulnérables. L'OIF est également un partenaire stratégique pour le Ghana, pays anglophone au sein de pays francophones, qui compte sur l'Organisation pour rehausser

ses efforts et sa politique linguistique en matière d'enseignement de la langue française. La cheffe de délégation remarque qu'en raison des progrès économiques, de sa stabilité politique et démocratique, de son hospitalité et des opportunités liées à la présence de pétrole, le Ghana attire des investissements étrangers. Dans l'objectif de promouvoir l'usage de la langue française dans les domaines public et privé, son gouvernement souhaite signer un pacte linguistique avec l'OIF et espère le renforcement de la coopération en ce qui concerne les programmes éducatifs et culturels. Enfin, elle assure que le Ghana est prêt à coopérer avec les pays francophones pour atteindre les objectifs de l'Organisation et, dans la perspective du Sommet de Dakar, félicite le Secrétaire général et le Sénégal.

**Le chef de délégation de Chypre** se joint aux condoléances et partage l'indignation face à l'assassinat des deux journalistes français dans l'exercice de leurs fonctions. Il apprécie que l'OIF contribue, avec d'autres organisations internationales, à promouvoir les valeurs universelles que sont la liberté, les droits de l'Homme et l'État de droit, et ce, à la lumière des déclarations de Bamako et de Saint-Boniface. Il la félicite pour son travail remarquable dans divers domaines tel l'appui au processus électoraux ou l'aide juridique, en réponse aux crises qui touchent certains de ses États membres. Il appuie, de même, le partenariat engagé avec les pays d'Afrique francophone dans le domaine du développement et de la lutte contre l'extrémisme et l'intolérance afin de promouvoir des sociétés respectueuses du droit à travers la démocratie. Il note, de même, son engagement positif et constant envers les pays du Maghreb. Il se réjouit de la réintégration du Mali où, grâce à l'intervention française, la situation a pu être maîtrisée et apaisée. Il constate cependant que, malgré l'espoir qui pointe à Madagascar, beaucoup reste à faire sur la voie du développement et de la stabilisation politique dans l'espace francophone. Il en veut pour preuve la situation fragile dans le domaine sécuritaire et humanitaire en RCA et en RDC. Il considère qu'en Égypte, un avenir prospère ne pourra être fondé que sur la réconciliation politique et une coopération pacifique. Enfin, il est d'avis que, dans tous les pays, la lutte pour le respect des droits et des libertés des citoyens sera permanente. Il poursuit en affirmant que ce qui unit les membres de la famille francophone n'est pas seulement l'usage de la langue française mais aussi les principes communs, dont l'égalité entre les femmes et les hommes. Il relève que l'année de transition 2014 représente une occasion à saisir à la fois pour l'évaluation de la programmation quadriennale qui s'achèvera fin 2013 et pour l'élaboration de la programmation 2015-2018, dans laquelle il espère voir les synergies avec les autres organisations internationales renforcées. Il déclare que Chypre a l'ambition de jouer un rôle plus actif et de contribuer à l'avenir aux actions de l'OIF mais aussi de profiter de ses programmes. Enfin, il indique que, confronté à une crise financière et économique sans précédent, son pays fait tous les efforts pour surmonter ces difficultés. De même, il s'emploie à trouver une solution juste et durable au problème de l'occupation militaire et de la division de l'île qui perdure.

Au nom du ministre des Affaires étrangères, empêché, **la représentante du Monténégro** présente à son tour ses condoléances à la France à la suite de l'assassinat des journalistes de RFI. Elle se félicite de la décision de la réintégration du Mali au sein de la Francophonie. Puis, revenant sur le Sommet de Kinshasa, elle félicite les autorités de la RDC et les remercie pour leur accueil. Elle rend en outre hommage au Secrétaire général pour son dynamisme et son dévouement au service de la Francophonie et félicite l'Organisation pour ses actions d'appui au développement, à l'éducation et à la démocratie ainsi que pour la création du Réseau francophone pour l'égalité femme-homme, qu'elle apprécie tout particulièrement. Elle indique que son pays, observateur depuis 2010, a progressivement noué des relations avec les États membres de l'OIF autour de la langue française et des valeurs de la Francophonie, auxquelles il est profondément attaché. C'est ainsi que le gouvernement du Monténégro promeut le français dans son système éducatif et au sein de l'administration, tout en développant sa coopération dans les domaines politique, économique et culturel. La représentante transmet les remerciements de sa délégation pour l'accueil reçu aux Jeux de Nice, où le Monténégro, qui participait pour la première fois aux Jeux de la Francophonie, a non seulement remporté deux médailles mais a surtout profité de cette occasion de premier contact avec la communauté

francophone et du sentiment de solidarité qu'elle véhicule. Enfin, elle souhaite tout le succès au Sénégal dans la préparation du XV<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie.

Honorée de participer à ces assises francophones au nom de son pays, **la déléguée de la République dominicaine** remercie l'OIF pour la qualité de l'organisation de cette conférence ministérielle, adresse ses condoléances à la France pour la perte des deux journalistes de RFI et félicite les autorités du Mali pour la réintégration de leur pays au sein de la Francophonie et pour leurs efforts de consolidation de la paix. Elle déclare que la République dominicaine compte renforcer les actions qu'elle mène pour défendre les valeurs fondamentales prônées par l'Organisation, notamment l'égalité femme-homme et la diversité culturelle. Enfin, elle déclare reconnaître à leur juste valeur les initiatives de l'OIF pour le maintien de la paix et la défense de ses valeurs humanitaires.

## **5.2. Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)**

Le secrétaire général parlementaire de l'APF, M. Pascal Terrasse, se réjouit de participer pour la première fois à la Conférence ministérielle de la Francophonie. Après avoir rappelé la singularité du statut de l'APF, celui d'assemblée consultative de la Francophonie, habilitée à transmettre des recommandations officielles aux instances, il précise que ce n'est pas son seul rôle et soutient l'ambition que l'APF apporte une contribution active et concrète aux difficultés rencontrées dans les pays francophones. Il compte ainsi présenter à la prochaine réunion du Bureau de l'APF un pacte stratégique et méthodologique organisé autour de trois axes :

### **– Le développement de la diplomatie parlementaire**

Estimant que les parlementaires ont un rôle naturel à jouer tant dans la prévention que dans la résolution des crises politiques et institutionnelles, M. Terrasse affirme qu'il faut désormais compter avec les nouveaux acteurs que sont les grandes entreprises, les ONG, la société civile, les médias ainsi que les parlements, qui ont pour eux la souveraineté populaire. Il souligne que cette légitimité renforce l'autorité de leurs interventions et que la « prévention démocratique » se joue au cœur des parlements. Il rappelle qu'en juillet, le Secrétaire général de la Francophonie a confié la conduite d'une mission d'information et de contact en Égypte à M. Guillaume Soro, président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire et vice-président de l'APF. Il le remercie par ailleurs d'avoir étroitement associé le Réseau des femmes parlementaires de l'APF au lancement du Réseau francophone pour l'égalité femme-homme et l'assure du total soutien de l'Assemblée parlementaire.

### **– L'approfondissement des actions concertées avec l'OIF et un dialogue enrichi avec les parlements membres**

Le secrétaire général parlementaire note que les actions menées par l'OIF, qu'elles soient liées aux droits de l'Homme, au développement durable ou à l'accès à la connaissance, devront, à un moment donné, se concrétiser par des textes législatifs et s'inscrire dans les droits normatifs nationaux. Selon lui, cet enrichissement législatif sera facilité dans la mesure où l'APF aura pu, auparavant, organiser des réflexions similaires auprès de l'ensemble des parlementaires. Abordant l'un des sujets traités par la Francophonie qui lui tient à cœur, celui du dérèglement climatique, il encourage l'Organisation à user de son influence afin de faire adopter des solutions adaptées pour faire face à cette menace qui touche la survie de l'espèce humaine. Il souhaite notamment que l'OIF mette tout en œuvre pour sensibiliser ses pays membres en vue de la grande réunion de l'ONU sur les changements climatiques prévue à Paris en 2015.

### **– Le développement d'une coopération interparlementaire francophone**

Faisant observer que la coopération parlementaire profite peu à la Francophonie, il donne l'exemple du PNUD, principal acteur de la coopération interparlementaire dans le monde qui, lorsqu'il recrute des collaborateurs, mentionne très rarement la connaissance du français comme un atout, alors que 60% des parlements concernés sont francophones. Or, il souligne

qu'il n'existe pas de meilleur expert du fonctionnement des parlements francophones que les parlementaires francophones eux-mêmes et que les parlementaires de l'APF sont prêts à consacrer une partie de leur temps à ce devoir de solidarité. Il ajoute que l'Assemblée, très active dans la remise en marche des parlements dans les pays en sortie de crise, en Côte d'Ivoire par exemple, est prête à renouveler cette expérience dans d'autres pays.

En conclusion, M. Terrasse félicite le Mali pour son retour dans la grande famille francophone et annonce que cette section sera rapidement réintégrée par l'APF également. Il espère qu'il en ira de même pour Madagascar et pour la Guinée. Enfin, au nom de l'Assemblée parlementaire, il fait part de son sentiment de fraternité envers les peuples syrien et centrafricain.

## 6. Dates et lieu de la prochaine session de la CMF

La 30<sup>e</sup> session de la CMF se tiendra à Dakar les 26 et 27 novembre 2014, en préparation du XV<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie.

## 7. Questions diverses

**La représentante du Liban** se réjouit du voisinage de Chypre et de la montée en puissance de la Francophonie dans ce pays. Elle renouvelle l'expression de sa gratitude envers l'OIF et la communauté francophone pour l'appui accordé à son pays, victime des dommages collatéraux de la crise en Syrie, dont il accueille de nombreux ressortissants réfugiés. Elle sollicite le maintien de cet appui, arguant que la situation se complique bien que le Liban essaie, comme toujours, de rester à distance des conflits.

**Le représentant de l'Égypte** annonce la candidature de son pays au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et sollicite le soutien des États membres dans la perspective des élections, prévues en juin 2014.

**Le représentant du Vanuatu** salue les propos échangés et les hommages rendus à l'OIF, qu'il partage. Il sollicite le soutien de la famille francophone au Vanuatu qui entend présenter sa candidature comme membre exécutif de l'Unesco à la prochaine conférence générale.

**Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens de l'extérieur** présente ses excuses pour son absence de la veille, dûe à la visite du Secrétaire général des Nations unies à Niamey. En tant que ministre de la région du Sahel, il souhaite apporter son témoignage en ce qui a trait aux événements au Mali, qu'il a redoutés toutes ces dernières années et dont la concrétisation a malheureusement corroboré ses observations et ses appréhensions. De son point de vue, si en janvier 2013, l'intervention militaire de la communauté internationale, et particulièrement de la France, a été décisive et a permis de libérer ce pays du joug terroriste, il n'en reste pas moins que d'importants problèmes subsistent, comme l'illustre le tragique assassinat des deux journalistes français à Kidal. Pour sa part, il a toujours considéré que la libération du Mali aurait pu être plus nette si l'on n'avait pas conféré un statut particulier à la ville de Kidal, qu'il considère comme une concession morale inacceptable dont les effets politiques sont dangereux et les effets sécuritaires actuellement désastreux. Il fait remarquer que Kidal est sous la férule d'une organisation terroriste laissée intacte, raison pour laquelle il n'a personnellement pas été surpris par ce qui est arrivé le 2 novembre. C'est pourquoi il en appelle à l'OIF pour qu'elle contribue à faire en sorte que l'État malien assure la plénitude de son autorité sur son territoire sans qu'on puisse concevoir des enclaves de terroristes.

**L'ambassadeur de Mauritanie** insiste sur la question du terrorisme, en soulignant que dans des espaces où il n'y a ni paix ni stabilité, les hommes et les femmes ne peuvent pas réfléchir à la démocratie ou au développement. Relevant par ailleurs que ce phénomène se répand comme une tache d'huile, il invite les pays qui ne sont pas encore affectés à joindre leurs efforts à ceux

qui le sont et souhaite que les efforts déployés partout dans le monde soient coordonnés par une seule et même entité. Il suggère que l'OIF prenne l'initiative de réunir tous les acteurs concernés pour mettre en œuvre une stratégie internationale dont l'application serait confiée à cette entité unique. Enfin, avant que son pays ne soit frappé par cette mesure, il plaide pour qu'aucun membre ne soit privé de parole en raison d'arriérés de contributions statutaires.

**Le ministre des Affaires étrangères de Tunisie** sollicite l'appui des États membres à la candidature tunisienne au poste de secrétaire général adjoint de l'Union internationale des télécommunications. Il rejoint les propos de l'ambassadeur de Mauritanie sur la question du terrorisme, rappelant qu'il a proposé la veille d'organiser un débat thématique au sein de l'OIF sur cette problématique d'intérêt général. Il estime en effet que l'Organisation doit s'intéresser à ce phénomène transfrontalier qui concerne les pays réunis dans cette assemblée et au-delà.

**L'ambassadeur du Maroc** soutient les propositions des collègues du Niger, de la Mauritanie et de la Tunisie visant à mobiliser la Francophonie dans la lutte contre le terrorisme. Il appelle en outre l'attention sur le drame de l'immigration, mentionnant à cet égard l'idée d'une « Alliance africaine pour la migration et le développement », lancée à l'ONU par le Maroc avec pour objectif d'approfondir une vision africaine commune sur la migration basée sur les principes du droit international des droits de l'Homme. Il relève que la mobilisation des acteurs de la Francophonie pourrait être bienvenue dans ce cadre, ajoutant qu'il ne suffit pas simplement de traiter le volet sécuritaire et celui de la traite humaine mais aussi la question de la protection des droits des immigrants, pour une responsabilité partagée par l'ensemble des pays concernés.

## **8. Examen et adoption du relevé des décisions de la 29<sup>e</sup> session de la CMF**

La Conférence entend la lecture du relevé des décisions de sa 29<sup>e</sup> session par son rapporteur général, le Bénin. Ce relevé est adopté.

## **9. Cérémonie de passation des pouvoirs de la présidence de la CMF**

### **9.1. Allocution du président sortant de la CMF**

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et de la Francophonie de la République démocratique du Congo se félicite de la qualité des décisions de la 29<sup>e</sup> session de la Conférence ministérielle, qui s'inscrivent dans le droit-fil des engagements pris au Sommet de Kinshasa. Il relève qu'en tant que président en exercice de la CMF, il a pu mesurer combien la Francophonie est une force incontournable sur la scène internationale, une communauté dotée de grandes capacités d'action et de mobilisation, ainsi qu'une source d'enrichissement mutuel. Il rappelle s'être assigné l'objectif principal de consolidation des acquis de l'Organisation, en s'inscrivant dans une logique de renforcement et de pérennisation des initiatives existantes. Il souligne ainsi avoir présidé et organisé, avec le concours de l'OIF, de nombreuses concertations ministérielles dans différents secteurs tels que l'environnement, l'énergie, l'économie, la finance, le commerce et l'égalité entre les femmes et les hommes, en vue de parvenir à des positions concertées et de faire entendre de façon solidaire la voix de la Francophonie. Il indique avoir également poursuivi l'initiative de regrouper chaque année, au siège des Nations unies, les ministres des Affaires étrangères francophones pour discuter des questions d'actualité. Dans le même sens, il note la mise à contribution des groupes d'ambassadeurs francophones pour veiller au respect du multilinguisme ainsi qu'à l'application du *Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales* ou pour participer à la promotion de la Francophonie dans leurs pays d'accréditation respectifs. En tant que président sortant, il se réjouit des résultats obtenus par l'Organisation au cours des deux dernières années et plus particulièrement :

- de la consolidation du rôle de la Francophonie dans les sphères internationales ;

- de la participation des francophones aux débats internationaux sur les enjeux environnementaux et la formulation des objectifs du développement durable ;
- du début de la réflexion sur une stratégie économique pour la Francophonie, en espérant que le prochain Sommet adoptera également une stratégie pour la jeunesse ;
- de la poursuite de la mobilisation en faveur du règlement des conflits, de la restauration de la paix et du maintien de la sécurité dans l'espace francophone ;
- du soutien sans faille au déploiement des actions de coopération multilatérale francophone, notamment en faveur des pays du Sud et des cibles prioritaires retenues, en l'occurrence les jeunes et les femmes.

Il exprime une nouvelle fois la fierté de son pays d'avoir assumé la présidence de la CMF et ne doute pas que les efforts de chacun des États et gouvernements se poursuivront dans la perspective du XV<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie, qui se tiendra en novembre 2014 à Dakar. Il remercie le Secrétaire général Abdou Diouf pour son appui inestimable et lui rend un hommage appuyé pour la sagesse et l'efficacité avec lesquelles il conduit l'Organisation. Il félicite l'Administrateur Clément Duhaime, pour son renouvellement dans le rôle d'animateur principal de la coopération multilatérale francophone. C'est, enfin, avec un grand plaisir qu'il passe la main à son confrère, M. Mankeur Ndiaye, ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur, afin qu'il accompagne l'Organisation dans le renforcement et la consolidation de ses actions politiques, de la solidarité et du développement au sein de l'espace francophone. En remerciant une dernière fois l'ensemble des délégations pour leur appui constant et leur soutien déterminant dans la réussite du Sommet de Kinshasa, il cède la parole à son homologue sénégalais, en lui souhaitant plein succès dans cette nouvelle fonction.

## **9.2. Allocution du ministre du pays hôte du XV<sup>e</sup> Sommet, président de la CMF**

Le ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur estime que les conclusions de la présente session de la Conférence ministérielle permettront de renforcer l'action de l'OIF au service des populations de l'espace francophone. Il félicite le Ministre Raymond Tshibanda et salue l'excellent travail accompli par la République démocratique du Congo durant ses deux années de présidence. En remerciant à nouveau les États et gouvernements pour l'honneur qui est fait au Sénégal, il assure qu'il prend le relais de la présidence de la CMF avec dévouement, engagement et détermination, mesurant l'immensité de la tâche à laquelle il s'emploiera avec son équipe, en concertation avec le Secrétaire général de la Francophonie.

Il rappelle que le XV<sup>e</sup> Sommet se tiendra à Dakar, les 29 et 30 novembre 2014, 25 ans après celui qui y avait été organisé en 1989. Il souligne également que cette Conférence sera l'occasion pour le Sénégal de renouveler sa foi dans les idéaux que défend l'Organisation autour de la langue française en tant qu'outil de communication internationale, symbole de diversité culturelle et instrument de diffusion des valeurs de démocratie, de paix, de respect des droits de l'Homme et du développement. Il annonce que ce grand rendez-vous sera aussi le moment d'approfondir les acquis de la Francophonie et de définir de nouvelles orientations répondant aux défis inédits auxquels les populations sont aujourd'hui confrontées. Dans cette perspective, il indique que le Sénégal entend travailler en collaboration avec l'OIF et l'ensemble des pays membres afin de relever, à Dakar, le double défi de l'organisation et de la participation.

Il réitère ses félicitations au Président Abdou Diouf pour son action à la tête de l'Organisation et réaffirme son intention de travailler en étroite collaboration avec lui afin de bénéficier de ses sages conseils. À ce propos, il signale que le Sénégal a déjà commencé à travailler avec l'OIF, dont le comité de pilotage pour l'organisation des sommets a effectué une première mission à Dakar en mars 2013, sous la conduite du conseiller spécial du Secrétaire général, M. Ousmane Paye. Il souligne le savoir-faire du Sénégal pour l'organisation de rencontres internationales et souhaite d'avance la bienvenue à toute la communauté francophone au pays de la teranga au mois de novembre 2014.